

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

I. — GENERALITES

TIANO (André). — *Le Maghreb entre les mythes*, Paris, P.U.F., 1967, 623 p., bibl., tabl.

Ce nouveau livre d'André Tiano a pour principales qualités d'être complet et clair. Tout au long de ses quatre parties, consacrées respectivement aux questions humaines, agricoles, industrielles et enfin monétaires et financières, le style reste simple, l'expression sans détour. Les problèmes abordés sont examinés sous tous leurs aspects essentiels, sans se perdre dans des détails inutiles.

L'ouvrage est par ailleurs bien composé, avec des annexes relatives à chacune des quatre parties (et placées à la fin de la partie à laquelle elles se rapportent), des annexes relatives à l'introduction et à la conclusion générales (et placées en fin d'ouvrage) et enfin une bibliographie abondante, divisée également selon les quatre parties du livre.

André Tiano a trouvé l'occasion, dans cette synthèse de ses expériences marocaine, algérienne et tunisienne, de développer pleinement certaines des thèses qu'on lui savait les plus chères. Celle de la mobilisation du travail est certainement la plus passionnante (pp. 53-69). L'auteur rend hommage à l'expérience marocaine de Promotion Nationale, conduite « avec, au niveau des concepts, une clairvoyance et une précision exceptionnelles » (p. 63), pour la condamner cependant quant au choix des travaux réalisés et au coût moyen de l'emploi créé : 60 800 DH dans l'hypothèse d'un rendement des travailleurs mobilisés égal à 40 % du rendement normal, soit autant qu'un emploi dans une entreprise industrielle courante. Cet « échec » tient, selon André Tiano, au fait que « Le Maroc ne veut pas, politiquement, d'une réforme agraire d'une certaine ampleur » (p. 68). Sans doute n'est-il pas facile de combiner mobilisation du travail agricole et entreprise privée, mais il nous semble possible de la réussir dans un cadre d'entreprises agricoles à statuts diversifiés (coopératives, propriétés privées, propriétés d'Etat) en mettant en œuvre une politique de contrats administratifs. Une réforme agraire de grande ampleur ne nous paraît donc pas nécessaire (et, croyons-nous pas souhaitable dans l'immédiat), contrairement à ce qu'affirme ici André Tiano.

On relèvera aussi dans ce livre les passages concernant la psychologie du travailleur maghrébin (« peu d'espérance d'amélioration mais peur de perdre son emploi », p. 44); ceux qui touchent au contrôle de la démographie, dont André Tiano affirme qu'on doit attendre peu de chose au Maghreb; la thèse de l'augmentation du revenu moyen par tête musulman depuis l'indépendance, qui doit d'ailleurs être précisée : il s'agit en réalité d'une baisse du revenu moyen par tête de la masse musulmane et d'une élévation du revenu moyen par tête des cadres supérieurs nationaux. Par ailleurs, la « véritable austérité », que le Maghreb devrait accepter, est clairement définie par l'auteur (p. 99) : « c'est sur les non-qualifiés que doivent porter les limitations »... et « c'est surtout au niveau du travail et de l'emploi du revenu que l'austérité doit jouer ».

On appréciera enfin certains points de vues courageux sur le bilinguisme dans l'enseignement et sur l'organisation d'un socialisme « spécifique » au Maghreb dans ce même enseignement, conduisant à un « dualisme reconnu et aménagé » (p. 83). C'est dans la même perspective socialiste que sont écrites quelques pages bien venues sur

« la souveraineté monétaire ». La polémique relative à la B.N.D.E. et à son comportement — que nous avons exposée et discutée dans notre travail sur cette institution (Paris, C.N.R.S., 1967) — est ravivée encore une fois ici par André Tiano.

Ce livre est tout entier consacré à une longue démonstration : le Maghreb doit échapper aux « mythes » et se prononcer « pour un socialisme spécifique » (c'est le titre de la conclusion générale) s'il veut se développer. Le caractère spécifique de ce socialisme tient essentiellement, selon André Tiano, « au besoin de cadres et à la dépendance » de l'économie maghrébine vis-à-vis de la France.

L'auteur dénonce à juste titre le « subjectivisme », qui mène à l'optimisme sans fondement, puis à la démagogie. Ce qu'il appelle « l'immobilisme » de la politique économique marocaine lui semble également condamnable. Entre ces deux « abîmes », il propose le « chemin de crête » du socialisme qu'il caractérise ensuite : scientifique avec une planification qui éviterait les erreurs des débuts de l'indépendance; réaliste par l'utilisation des cadres du pays et l'accueil du capital étranger; démocratique parce que soumis à une inspiration humaniste; national, enfin, pour « éviter le maintien d'une dépendance inutile de l'extérieur ».

Le programme est séduisant, véritablement. N'aurait-on cependant pas beau jeu à le faire entrer dans la catégorie des « mythes » que l'auteur cherche à éviter pour le Maghreb et qu'il définit lui-même (cf. p. 13, n. 1) ? Conçues en effet dans un cadre idéal, éloignées de la réalité du Monde libre, certaines des propositions formulées ne relèvent-elles pas de l'utopie ? Quels capitalistes étrangers, par exemple, dont le concours est jugé « indispensable » (p. 588), accepteraient d'être « leurs propres fossoyeurs » et de « préparer les conditions de l'appropriation collective des moyens de production », même « s'ils sont assurés d'un délai suffisamment long pour que l'opération leur soit profitable » ? Il ne suffit pas aux capitalistes d'être assurés d'une rentabilité de leur capital, nous semble-t-il. Il faut aussi que le pays qui les accueille leur offre une rentabilité et une sécurité au moins équivalentes à celles qu'ils peuvent trouver ailleurs : sinon, pourquoi viendraient-ils investir au Maghreb ?

Le débat, quoi qu'il en soit, ne manquera pas de passionner le lecteur attaché à l'étude de l'économie maghrébine en particulier, à celle du développement économique en général.

B. MUNIER

KHATIBI (Abdelkabir). — *Le roman maghrébin*. Paris, François Maspéro, 1968, 147 p., bibliogr., bio-bibliogr. documents (« Domaine maghrébin, collection dirigée par A. Memmi »).

L'auteur est un jeune sociologue marocain. Son essai ne représente pas une incursion dans la littérature, hors du domaine sociologique. Car c'est en sociologue qu'il étudie le roman maghrébin. Ce que faisant d'ailleurs, il reste en parfait accord avec les tendances de la critique littéraire actuelle, partagée entre les analyses linguistiques — structuralistes évidemment — et l'interprétation socio-économique, à moins qu'elle n'ait recours à la psychanalyse. Entre ces deux pôles, empruntés aux « sciences humaines », le domaine traditionnel de la critique littéraire paraît non seulement démodé, mais considéré comme « verbiage idéaliste ». Nous avons donc bien affaire à un ouvrage de critique littéraire — les références à Barthes ou à Foldmann, sont fréquentes — mais nous ne le trahirons pas en le regardant du point de vue de la sociologie maghrébine.

L'étude se limite au roman et laisse donc de côté une partie importante de la littérature maghrébine, essai et surtout poésie (celle-ci est particulièrement florissante en Afrique du Nord, tant en français qu'en arabe). C'est non seulement parfaitement légitime, mais plus prometteur pour une étude sociologique, puisque le roman fait vivre, en général du moins, des personnages fictifs dans un cadre social supposé réel. Roman en arabe et roman en français figurent également au programme de l'auteur. « Également » est façon de dire, car devant la foule des romans de langue française, dont beaucoup de grand talent, le roman en langue arabe n'est représenté que par deux œuvres non dénuées, certes, de valeur littéraire, mais qui n'ont avec le genre valeur romanesque que des liens assez lâches. Ce n'est pas que ce genre soit ignoré des Arabes : s'il n'a guère à vrai dire, de racines dans la littérature classique,

il a connu en Orient, notamment en Egypte, au XIX^e et au XX^e siècles, à l'imitation du roman occidental, une riche floraison. Il faut plutôt, croynons-nous, chercher l'explication dans le caractère assez scolaire, donc traditionaliste, qu'a gardé jusqu'ici la culture arabe en Afrique du Nord. Les poètes — dont beaucoup continuent à polir de classiques *qaïda* — y sont plus nombreux que les romanciers.

Chose paradoxale — mais aborder les problèmes humains issus de la colonisation ou de la décolonisation, c'est entrer dans une forêt de paradoxes — c'est en français que s'est le mieux exprimé le drame de l'âme maghrébine engagée dans l'intermède colonial. La situation coloniale fournit donc le thème sinon unique, du moins principal d'une étude sociologique du roman maghrébin. A vrai dire, M. Khatibi distingue, à juste titre, plusieurs thèmes, qui correspondent de plus, en gros, à des périodes distinctes. Mais il est bien rare, et c'est le contraire qui surprendrait, que la situation coloniale, même si elle ne constitue pas le sujet apparent du roman, ne lui soit pas de quelque manière sous-jacente. Même dans le premier type de thème analysé par l'auteur qu'il appelle « la représentation de la vie quotidienne » et qui correspond à la première période, il n'est pas possible d'en faire abstraction. Non seulement parce que ce genre de roman apparaissait comme « régionaliste » et impliquait donc une sorte d'intégration au moins culturelle à la Métropole, mais parce que les institutions littéraires françaises l'interprétaient bien ainsi, plus ou moins spontanément et le couronnaient parfois de lauriers que, quelques années plus tard, leurs bénéficiaires devaient ressentir comme encombrants. Mais aussi et surtout parce que cette évocation barrésienne de « la terre et des morts » (c'est presque le titre d'un roman de Feraoun, *La terre et le sang*), ce recours à l'univers de l'enfance et de la famille, d'où le poids du colonisateur était presque absent, peut s'interpréter, plus profondément et plus justement — même si les auteurs n'en avaient pas conscience — comme une tentative d'évasion hors de l'univers colonisé, donc comme une sorte de protestation muette et pacifique. A vrai dire le classement — comme tout classement — ne va pas sans artifice car plusieurs romans rangés dans ce chapitre de « la vie quotidienne », comme *Le sommeil du juste* de Mammeri et le triptyque *Algérie* de Mohammed Dib, pourraient aussi bien figurer au chapitre de « l'acculturation » ou même à celui de « la révolution ».

Deux grands talents, bien différents, dominent le thème de l'acculturation, celui d'Albert Memmi et celui de Driss Chraïbi. *Le passé simple*, de ce dernier, fait l'objet de la part de M. Khatibi d'une interprétation que je contesterais d'autant moins qu'elle rejoint celle que j'ai présentée dans mon *Casablanca* (p. 759). (Je ne revendique, ce disant, aucune priorité, les deux ouvrages ayant été composés à la même époque et chacun des deux auteurs ignorant ce qu'écrivait l'autre).

Le cas de Memmi pose, en revanche, à mes yeux, un problème que M. Khatibi ne soulève pas. Seul de tous les romanciers étudiés, il est israélite. On ne niera pas que pour les Maghrébins de religion juive l'acculturation ne soit aussi source de tensions et de déchirements. *La statue de sel* et *Agar* sont des classiques du genre, à ce point classiques qu'en changeant les noms et quelques détails on pourrait faire de leurs héros des musulmans. Avouerai-je que c'est ce qui m'a toujours géné devant ces beaux livres ? Je ne contesterais certes pas l'expérience personnelle de Memmi, mais puisque nous sommes dans la sociologie — et c'est à ce point de vue que se place M. Khatibi — il me faut bien constater qu'en Afrique du Nord Musulmans et Israélites forment deux sociétés séparées, qui ont en particulier à l'égard de l'acculturation deux attitudes radicalement différentes. Les seconds n'ont jamais éprouvé aucune réticence à l'égard de l'acculturation, je dirai même que l'assimilation ou, comme on dira plus tard, « l'intégration » représentait leur voeu le plus cher. Ce qui ne veut certes pas dire qu'ils n'ont pas éprouvé de déceptions : je n'oublie pas l'antisémitisme des Européens d'Algérie et que Drumont fut député d'Alger. Mais enfin les Musulmans, sauf cas individuels, ont toujours refusé l'assimilation. Quant aux juifs qui se méfiaient de cette assimilation, ils sont aujourd'hui en Israël, non à Tunis ou à Casablanca, où leur nombre décroît chaque jour. Les romans de Memmi sont antérieurs au grand exode, sans doute, mais il n'a vu ou voulu voir — ou voulu dire ? — qu'un aspect du problème qui se posait aux siens, peut-être précisément parce que sa position idéologique, son refus de toutes les oppressions, quelles qu'elles soient, lui interdisait, surtout en pleine lutte pour l'indépendance tunisienne, de faire une distinction entre les opprimés.

Un chapitre « romantisme et métaphysique » accueille deux romans en langue arabe, *Le souffle blessé* du marocain Mohammed as-Sabbâgh et *Naissance de l'oubli* du tunisien Mahmoud al-Mas 'adi (qui fut depuis ministre de l'éducation nationale). Malgré sa considération pour la qualité du style, le critique ne cache pas qu'il regarde ce genre comme anachronique.

Les grands événements de l'histoire ne sont pas toujours ceux qui inspirent les plus grandes œuvres littéraires. Il en est ainsi de la guerre d'Algérie. M. Khatibi ne retient que trois noms, Malek Haddad qu'il juge sévèrement (« des poèmes impressionnistes traversés par des déclarations patriotiques et nationalistes »), Henri Kréa dont il constate aussi, quoique avec plus d'indulgence, l'échec (« la volonté nationaliste n'a pas trouvé dans ce roman une écriture qui lui convient ») et Mohammed Dib. L'étrange roman de ce dernier, *Qui se souvient de la mer* (1962), a fort déçu les combattants, qui n'y retrouvent guère ce qu'ils ont vécu et senti, mais l'auteur y admire « un livre de notre temps », qui « constitue la rencontre de l'imagination poétique, sous la forme la plus abstraite et la plus complexe, et d'une perspective cybernétique ».

Le dernier chapitre « l'écrivain errant », est tout entier consacré à Kateb Yacine et principalement à son roman *Nedjna*. L'espèce de génie de cet écrivain n'est pas contestable, non plus que la part prise dans son inspiration par l'histoire contemporaine de son peuple. Mais, en relisant les extraits cités par M. Khatibi, je me demanderais si sa place n'était pas finalement dans le chapitre « romantisme et métaphysique », un romantisme de notre temps, certes, et non plus suranné comme celui de ses confrères de langue arabe, une métaphysique ramenée aux profondeurs de la psyché et qui éclate en phantasmes oniriques et en délire verbal.

Cette littérature, où le fait colonial tient une large place, qu'est-elle devenue depuis la décolonisation ? Maint écrivain s'est tu parce qu'il assume des fonctions dans l'Etat nouveau. D'autres vivent à Paris, dans un exil volontaire ou forcé. La littérature maghrébine de langue française est-elle, comme on l'a répété souvent, une littérature condamnée ? L'arabisation la menace, mais à terme. Pour l'instant, elle demeure plus vivace que l'autre. Les problèmes « sociologiques » (l'édition, le publie) demeurent lacinants : M. Khatibi les résume fort bien. Les problèmes politiques et idéologiques ne le sont pas moins : l'avenir seul les résoudra, bien ou mal.

Voilà un beau livre et un livre utile, je ne ferai en passant qu'un petit reproche à M. Khatibi, il revient à plusieurs reprises sur l'accueil fait aux écrivains maghrébins par « la gauche française ». S'il est un problème qui a divisé tous les partis français et bouleversé les notions de droite et de gauche, c'est bien celui de la décolonisation. Un intellectuel algérien aurait-il commis cette erreur ?

André ADAM

WILLIAMS (Ann). — *Britain and France in the Middle East and North Africa (1914-1967)*. Londres, Mc Millan, 1968. 194 p., index, bibliogr. photos, cartes.

Un bien vaste sujet pour 158 pages de texte ! Il est vrai que l'ouvrage ne veut être qu'une introduction. Malgré une bibliographie abondante et quelques que puissent être les qualités de l'exposé, l'ouvrage est malheureusement déparé par une multitude d'erreurs : p. 159 — l'établissement du Protectorat est donné pour 1907 au lieu de 1912; p. 163 — l'indépendance du Maroc et de la Tunisie apparaissent comme simultanées le 2/3/56; la chronologie oublie la déposition du Sultan du Maroc le 20/8/53, mais dans le texte elle est inscrite à la date du 10. Dommage pour les étudiants anglais.

H. BLEUCHOT

GANIAGE (Jean). — *L'expansion coloniale de la France sous la Troisième République (1871-1914)*. — Paris, Payot, 1968, 434 p.

L'empire colonial français étant désormais du domaine du passé, il est normal que les historiens se penchent maintenant sur le phénomène de la colonisation pour en

expliquer la genèse, les méthodes, les développements, les succès et les échecs.

Dans cet ordre d'idées, le livre de J. Ganiage vise à nous retracer le développement de la colonisation française dans sa phase la plus dynamique, celle qui correspond à la période de la III^e République entre 1871 et 1914. Conçu comme un manuel à l'usage des étudiants, ce livre constitue une bonne mise au point des problèmes politiques et des faits essentiels issus de l'expansion coloniale. C'est ainsi que J. Ganiage insiste avant tout sur « la politique coloniale » des divers gouvernements français, sur les inspirateurs sincères ou intéressés, de cette politique : le rôle de Jules Ferry, de Paul Leroy-Beaulieu, d'Eugène Etienne, entre autres, est bien mis en valeur, de même que les réactions de l'opinion publique, d'abord hostile à l'expansion coloniale, ensuite « impérialiste », sont analysées dans le cadre de l'évolution de la situation européenne et spécialement dans celui des rapports franco-allemands et franco-anglais. De ce point de vue, ce livre est essentiellement un exposé événementiel, dans lequel l'analyse des faits économiques ne tient qu'une place réduite.

Il en est de même à propos de l'expansion proprement dite, où J. Ganiage énumère et relate plus qu'il n'analyse : ceci apparaît surtout dans les chapitres concernant le développement même de la colonisation — en Afrique du Nord notamment — où sont notés essentiellement les progrès des colons français sans que soit étudié en fait comment ces progrès ont été réalisés, et au détriment de qui : les répercussions sociales et économiques de la colonisation sur les populations locales sont malheureusement à peu près totalement passées sous silence : or durant cette période de l'impérialisme triomphant, des problèmes économiques et sociaux se sont posés dans les territoires de l'Empire et leur solution, rarement à l'avantage des colonisés, contenait en elle les raisons d'une insatisfaction qui devait plus tard se transformer en revendications — qui apparaissent déjà en Tunisie avant 1914 — visant à contester le colonialisme.

Il est certain que, dans l'ambiance de l'époque et dans un contexte métropolitain, ces problèmes n'attiraient pas encore l'attention de l'opinion qui voyait dans l'Empire avant la 1^e guerre mondiale, une revanche sur l'abaissement de 1871 et une raison de fierté face à l'Empire colonial anglais et au militarisme allemand.

Le livre de J. Ganiage constitue, malgré quelques imperfections de détail, une conclusion un peu hâtive et l'absence d'éléments nouveaux, un bon exposé de l'expansion coloniale française ; précisons qu'il embrasse la totalité de l'Empire colonial, et permet ainsi d'avoir une vision globale du phénomène de cette expansion. Nul doute que ce livre rende service aux étudiants ; l'orientation bibliographique est dans l'ensemble au courant des dernières publications et ne comporte pas de lacunes importantes.

R. MANTRAN

MIEGE (Jean-Louis). — *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris, S.E.D.E.S., 1968, 406 p., bibl.

Cet ouvrage ne concerne que partiellement *l'Annuaire*, puisqu'il dépasse largement le cadre de l'Afrique du Nord. Toutefois, il paraît utile d'en rendre compte dans la mesure où il traite de l'action italienne en Libye.

Il commence par d'intéressantes considérations sur l'idéologie impérialiste en Italie, née du Résorgimento, et sur la situation générale d'une Italie à peine unifiée et mal outillée pour mener une politique coloniale, d'autant qu'elle ne peut manquer de se heurter aux ambitions croissantes de l'Angleterre et de la France. Toutefois l'Italie réagit vivement aux menées françaises en Tunisie, à partir de 1878 et sera fort déçue de l'occupation française de 1881 : première déception et d'autant plus grave que les Italiens sont nettement plus nombreux que les Français en Tunisie.

C'est avec Crispi, à partir de 1887, que l'action coloniale italienne prit un tour positif du côté de l'Ethiopie, mais survint l'échec grave d'Adoua (mars 1896) qui « portait en soi la guerre de Tripoli ».

De fait, dès décembre 1900, une négociation secrète entre gouvernements français et italien aboutissait à la mutuelle renonciation de l'Italie à toute visée sur le Maroc, et de la France à tout intérêt particulier porté à la Tripolitaine. A la suite de quoi les aspirations coloniales des Italiens se cristallisent autour de la Libye. En 1911, elle

prennent forme précédées par une sorte de pénétration pacifique menée par la Banco di Roma. Cela aboutit rapidement à la guerre italo-turque qui commença à la fin de septembre 1911 et se termina un an après par le traité de Lausanne par lequel l'Empire ottoman reconnaissait la souveraineté italienne sur la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan.

Les Italiens mis en difficulté pendant la première guerre mondiale par une révolte quasi-générale des populations libyennes, essayèrent de monnayer sur le plan colonial leur entrée en guerre à côté des alliés, mais n'obtinrent pratiquement rien et d'ailleurs l'opinion se montra souvent hostile aux entreprises coloniales à l'issue de la guerre. C'est pourquoi le Roi d'Italie accorda un statut libéral à la Libye en 1919.

Bien que Mussolini eût été anticolonialiste pour commencer, le régime fasciste mena une politique coloniale d'expansion. Affirmation de la présence italienne à côté des Français en Tunisie, revendications dans le Sahara libyen, politique islamique défavorable à la France, création d'un ministère des colonies, mais surtout reconquête de la Libye jusqu'à 1932, organisation et mise en valeur du pays soumis, tels sont les traits principaux de la politique fasciste. Malgré un grand effort de colonisation, les résultats furent médiocres dans l'ensemble, mais s'améliorèrent peu à peu quand éclata la seconde guerre mondiale.

A cette époque, Mussolini nourrissait le projet d'obtenir la maîtrise de la Méditerranée et réclamait Nice, la Corse et la Tunisie, se rapprochant de l'Allemagne qui songeait à reconstituer un empire colonial allemand. Mais, comme on le sait, la guerre tourna mal pour les puissances de l'Axe et les Italiens furent contraints d'abandonner leurs territoires coloniaux. L'Italie essaya bien d'obtenir une tutelle sinon sur la Libye entière, du moins sur la Cyrénaïque, mais le projet, soutenu par les Anglais, échoua devant l'assemblée générale des Nations Unies et la Libye devint indépendante le 24 décembre 1951, après une brève tutelle des Nations Unies.

Cette étude repose sur une documentation très étendue et est présentée avec maîtrise et clarté. On regrettera seulement que le dénouement soit narré plus brièvement que les débuts de la politique coloniale italienne.

R. Le TOURNEAU

Année Africaine 1966. — Paris, Ed. A. Pedone, 1968, 662 p.

Le quatrième volume de cet Annuaire reste fidèle et dans sa composition et dans sa conception à ceux qui l'ont précédé. En effet, on y trouve encore une première partie un peu courte à notre sens (100 p.) et intitulée « l'Afrique dans le Monde », dans laquelle les spécialistes du C.E.A.N. de Bordeaux analysent les tendances dominantes de la politique internationale des Etats de l'Afrique au Sud du Sahara; et une deuxième partie trop importante par rapport à la première (550 p.) intitulée « Chronique des Etats » dans laquelle les spécialistes du C.E.R.I. et du C.H.E.A.M. se partagent la tâche de rassembler pour chaque Etat sous la forme de chroniques appuyées de chronologies les événements les plus marquants de leur vie politique économique et sociale.

Le retard dans la publication de cet ouvrage paraît lui ôter tout intérêt, bien qu'il soit inhérent à la collecte d'une information toujours croissante; d'autre part un certain recul semble nécessaire pour parvenir à une meilleure compréhension des grands courants internationaux dont l'Afrique est l'enjeu ou le théâtre.

Au niveau inter-africain diverses tendances caractérisent le développement de l'unité africaine en 1966: un certain réalisme l'emporte au sein de groupements régionaux — O.C.A.M. Conseil de l'entente, Communauté économique Est-Africaine — qui raffermisent leur organisation et précisent leur nature; une prudente réserve est faite au projet du Commonwealth francophone lancé par M. Bourguiba à la fin de l'année 1965; cependant que l'affrontement des tendances révolutionnaires et modérées, relancé par le renversement de M. N'Krumah, affecte le fonctionnement des institutions de l'O.U.A. et modifie son orientation dans le sens des modérés.

Au niveau des relations avec les puissances coloniales le développement et la diversification des échanges des Etats africains sont toujours tributaires des formes accomplies ou amorcées de la décolonisation. C'est ainsi que la France continue avec succès sa politique de coopération dans ses anciennes colonies et réussit même à étendre son aide culturelle et économique aux autres pays africains. Sa situation « afri-

caine » apparaît privilégiée à côté de celle de la Belgique dont les rapports avec le Congo portent la marque d'une décolonisation mal préparée, ou même de la Grande-Bretagne qui a vu son prestige en Afrique et son influence au sein du Commonwealth gravement atteints par la crise rhodésienne.

Quant aux relations de l'Afrique avec les autres pays, pays communistes, Etats Unis et pays du Tiers Monde, elles se caractérisent dans l'ensemble par une volonté commune d'obtenir une assistance économique et financière réelle, efficace et libérée de toute allégeance idéologique. Aussi assiste-t-on d'une part à la consolidation des intérêts économiques des U.S.A. considérés davantage comme puissance industrielle que comme puissance impérialiste; d'autre part à la pénétration progressive de l'U.R.S.S. plus soucieuse de respectabilité que la Chine populaire et plus tentée par la collaboration économique et sociale que par l'exploitation systématique des situations révolutionnaires.

Dans l'ensemble l'aide accordée à l'Afrique n'a pas beaucoup varié par rapport à 1965 : l'aide bilatérale reste prépondérante, le financement des plans de développement tend à remplacer l'aide affectée à des projets spécifiques, l'aide technique progresse et l'aide multilatérale hormis les résultats du F.E.D. demeure relativement modeste.

Dans les organisations internationales la place des Etats africains n'a guère augmenté, l'unité de vote n'a fait aucun progrès, et le contrôle des organisations se limite à l'accession de personnalités africaines à des postes plus ou moins élevés.

L'importance de la présence numérique de l'Afrique contraste avec la faiblesse de son influence politique qui ne dépasse pas le stade de la condamnation de principe à propos des grands problèmes qui la concernent : Apartheid, Sud-Ouest africain, Rhodésie, Provinces portugaises Outre-Mer.

Les mêmes critiques faites à propos de cet ouvrage (1) restent valables : déséquilibre quantitatif, absence de références bibliographiques, manque d'articles de réflexion et de synthèse sur les problèmes spécifiquement africains, mais ces quelques vices de forme ne doivent pas cacher les qualités de fond de ce livre qui demeure un précieux instrument de travail pour le chercheur désireux de suivre l'évolution politique d'un continent aussi vaste et aussi mouvant.

J.C. SANTUCCI.

BOUTROS-GHALI (B.). — *L'Organisation de l'Unité africaine*, Paris, A. Colin, 1968. (coll. U).

Cet ouvrage n'intéresse le Maghreb que dans la mesure où celui-ci participe à l'O.U.A.. Très complet en ce qui concerne la création, la structure et l'idéologie de l'organisation il l'est et (c'est évident) bien moins en ce qui concerne les activités maghrébines. On y relève cependant un long développement sur le conflit algéro-marocain (p. 53 sv.) et, ce qui nous intéresse pour nos chroniques diplomatiques, le principe de l'intangibilité des frontières (*uti possidetis juris*). Les textes fondamentaux et des organigrammes très clairs complètent cet ouvrage utile, qu'il faut toutefois mettre à jour.

B. ETIENNE

GUERNIER (M.). — *La dernière chance du Tiers Monde*. — R. Laffont, Le Monde qui se fait, 1968. 337 p., tabl.

Encore un ouvrage qui intéresse le Maghreb dans la mesure où les problèmes du Tiers Monde correspondent aux préoccupations majeures des Etats nord-africains. Ce livre, dont les statistiques, graphiques et tableaux sont particulièrement clairs nous paraît pécher par un excès de pessimisme (Malheureusement, il n'est pas impossible qu'une froide lucidité soit préférable à un optimisme irréalistique).

Ce qui paraît par contre positif, c'est qu'au delà des critiques et de l'analyse des fautes, plusieurs chapitres sont consacrés à des propositions de solutions (Troisième partie : « un plan pour le Tiers monde » et quatrième partie « si le plan est adopté »).

(1) Voir A.A.N. (IV), 1965 : 850.

Un chapitre spécial est consacré à la « Communauté Maghreb-Proche-Orient », p. 298 sv. C'est en effet dans la création d'un marché commun de l'Afrique méditerranéenne que se trouve la seule issue pour les Etats maghrébins, pense M. Guernier. Le 24 novembre 1967, les ministres maghrébins de l'économie réunis à Tunis, ont conclu un accord gouvernemental en vue de préparer l'intégration économique du Maghreb. L'idée est donc en marche et cet accord maghrébin pourrait servir de base à l'extension au Proche-Orient qui seule permet de dépasser les 100 millions de consommateurs. C'est une condition minimale, considère M. Guernier, pour parvenir au décollage économique.

B. ETIENNE.

II. — ALGERIE

AGERON (Charles-Robert). — *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, 2 v. 1299 p., Paris, P.U.F., 1968.

Le sujet de la thèse de doctorat de M. Charles-Robert Ageron était difficile et passionnant. Difficile, parce que la période qu'il étudie, située entre la conquête et les vains essais de solution du Second Empire d'une part, le développement du nationalisme algérien de l'autre, apparaissait comme une sorte de terre en friche, où il fallait commencer par y voir clair. Passionnant, parce que la période considérée a joué un rôle crucial dans l'histoire de l'Algérie contemporaine.

Agrégé d'histoire, familier de l'Algérie, de toute la littérature et des archives qui ont trait à ce pays, M. Ageron a entrepris une immense tâche de dépouillement d'abord, de mise en œuvre et de réflexion, ensuite. Il a bien mérité des études nord-africaines, et présente un travail auquel se référeront sans cesse tout ceux qui étudient ou étudieront l'Algérie contemporaine. Ils y trouveront une masse considérable de faits très variés, une solide bibliographie (archives et travaux imprimés) et d'utiles annexes, parmi lesquelles un index indispensable pour une œuvre de pareille ampleur. Bref, un instrument de travail des plus précieux.

Trois personnages principaux agissent devant nous, au milieu d'une foule de comparses, la population musulmane, les Européens d'Algérie et l'opinion publique française exprimée surtout par les hommes au pouvoir, le Parlement et des intellectuels ou journalistes. Les relations et les interactions de ces trois groupes bigarrés forment la trame du récit.

La première partie, intitulée *Vae victis* part de l'insurrection dite « de Moqrani » et en étudie les conséquences. Les Européens d'Algérie y font doublement figure de vainqueurs, parce que l'insurrection a été brisée et parce que la chute du second Empire a amené l'établissement d'un régime dit « civil », encore que les deux premiers gouverneurs généraux de l'époque aient été des militaires, l'amiral de Gueydon (1871-1873) et le général Chanzy (1873-1879).

La seconde traite de l'intervention de la Métropole dans une Algérie fort incertaine d'elle-même, où Jules Cambon (1891-1897) joua un rôle de premier plan.

La troisième étudie l'évolution de l'Algérie musulmane et la part encore timide, que les Musulmans essaient de prendre dans la préparation de leur destin.

L'auteur enfin consacre sa dernière partie à l'évolution des esprits pendant la première guerre mondiale et aux réformes de 1918 et 1919.

Entre ces quatre parties apparaissent d'inévitables chevauchements, car les divers ordres de fait étudiés n'appellent pas toujours les mêmes coupures dans le temps. On aurait donc souhaité l'emploi d'un tableau chronologique où l'auteur aurait groupé les faits principaux, les actes législatifs les plus importants et les dates d'arrivée et de départ des gouverneurs généraux, voire des présidents du Conseil français.

Après avoir analysé avec beaucoup de soin et d'impartialité l'insurrection de 1871, M. Ageron en indique les conséquences. C'est d'abord une répression très sévère, caractérisée par une contribution de guerre fort lourde et le séquestre de biens fonciers très étendus. Punition, bien sûr, mais aussi occasion pour les « colons » d'augmenter

leur domaine et d'obtenir l'arrivée de nouveaux occupants. Car les Européens d'Algérie redoutent les Musulmans, comme ils n'ont cessé de le faire depuis l'occupation française et aspirent à être beaucoup plus nombreux. En tous cas, ils prétendent dominer sans partage en Algérie, en attendant une assimilation éventuelle des indigènes, et se débarrasser autant que possible de la tutelle métropolitaine, car ils ont grande méfiance des jugements portés par les «Français de France» qui, à leurs yeux, pèchent souvent par méconnaissance des réalités algériennes. Au reste, l'Algérie ne se calme pas tout de suite après le soulèvement de Moqrani, puisque des troubles plus ou moins graves éclatent de 1876 à 1881 dans la région de Biskra, l'Aurès et le Sud-Oranais (Ouled Sidi Cheikh). Il est donc bon de faire preuve de fermeté.

Outre le séquestre du Constantinois, les Européens obtiennent en 1873 le vote de la loi Warnier sur la francisation du statut foncier en Algérie, ce qui doit faciliter les achats de terre; et de fait, 400 000 ha de biens fonciers leur furent ainsi acquis. Réduits dans leurs superficies cultivables, les indigènes le sont aussi dans leurs terres de parcours, car le règlement forestier est tâillon et strictement appliqué.

Dans le domaine de l'administration, le régime civil est considérablement étendu, un code pénal de l'indigénat est institué, la loi municipale de 1884 confère à peu près tous les pouvoirs aux maires dans les communes de régime français, ou de plein exercice, et les administrateurs des communes indigènes, ou mixtes, souvent recrutés sur place, ne parlent pas beaucoup l'arabe, sont l'objet de fréquentes mutations et pratiquent volontiers la manière forte. La justice française tend à l'emporter sur la musulmane, la fiscalité est lourde. Autant dire que le problème de l'administration des indigènes n'est pas résolu de manière adéquate.

L'idée d'une politique indigène conçue et appliquée systématiquement n'a pas cours dans l'Algérie des années 1880 : certains tentent de développer ce que l'auteur appelle le «mythe kabyle», c'est-à-dire une politique favorable aux Berbères que l'on considère comme opposés aux Arabes et susceptibles plus que ceux-ci de devenir français et chrétiens. D'ailleurs l'administration se méfie de l'Islam, qu'il soit officiel, autrement dit subventionné par l'Etat, ou privé sous la forme des confréries musulmanes. La politique scolaire du Second Empire avait été timide et tâtonnante; celle de la III^e République le serait moins, mais les communes à qui incombe une partie de l'effort financier ne sont pas disposées en général à favoriser l'instruction des jeunes Musulmans. Enfin, face à la concurrence de l'économie moderne, les cultivateurs comme les artisans voient diminuer leurs ressources et l'on assiste à la paupérisation et à la prolétarisation de la société musulmane.

Tel est le tableau sombre, mais étayé sur quantité de documents de toutes sortes, que présente M. Ageron pour l'Algérie de 1871 à 1890 environ. En somme les Algériens musulmans sont tenus sous le boisseau.

C'est alors qu'intervient la Métropole où un petit groupe de libéraux, comme Ismaël Urbain, Paul Bourde et quelques autres, s'efforce de montrer que les intérêts français ne se confondent pas exactement avec ceux des colons et qu'il faut songer aux Musulmans pour eux-mêmes.

Le Parlement se saisit de la question algérienne à l'étude de laquelle Jules Ferry va consacrer une grande partie des deux années qui lui restent à vivre, avec Jonnart pour collaborateur. En Algérie, Jules Cambon, qui avait été préfet de Constantine pendant quatre ans, va se préoccuper avant tout du sort des Musulmans. Non seulement il pratique une politique d'égards envers eux, mais il lance des réformes diverses, jalons plus que véritables réalisations, à cause de l'opposition des Français d'Algérie, dont Eugène Etienne est la personnalité la plus marquante, et du parti colonial en Métropole. On voit même naître, en réaction contre les velléités françaises, un nationalisme européen qui aboutit à la crise antijuive de la fin du siècle.

L'administration, les systèmes fiscal et judiciaire ne se transforment guère pendant le quart de siècle qui s'étend entre 1890 et 1914, mais ce qui se modifie, c'est la situation démographique, car la population musulmane croît régulièrement depuis les années 80, alors que les ressources tendent à diminuer. Aussi l'élite économique musulmane est-elle en voie d'extinction, cependant que l'élite du savoir et des affaires commence à poindre, encore que bien timidement, ainsi qu'une sorte de bourgeoisie rurale tournée vers le modernisme. Puis l'émigration vers la France prend le départ : il y a plus de 10 000 travailleurs algériens en France en 1914.

Le recteur Jeanmaire se lance dans une politique de scolarisation contrecarrée par bien des colons et obtient malgré tout quelques résultats. Jonnart, plusieurs fois gouverneur général, se souvient des idées de Jules Ferry et, « ne pouvant faire l'administration des indigènes plus juste, il s'efforça de la faire plus charitable » et éveilla quelques espoirs parmi les Musulmans.

La caractéristique principale de cette période apparaît dans une certaine fermentation politique chez les Musulmans. Il ne s'agit pas encore de mouvements de grande ampleur, mais des symptômes très nets d'une évolution. Une tendance traditionaliste se manifeste, particulièrement au moment de « l'exode de Tlemcen » (1911) qui symbolisa le refus d'un milieu très conservateur de participer à l'Algérie française. A l'opposé, les jeunes Algériens montrent un grand appétit de modernisme, ce qui ne leur fait pas trouver grâce devant les Français d'Algérie. Tout cela fit que quelques éléments de l'opinion métropolitaine se prononcèrent en faveur de réformes et que l'affaire vint devant le Parlement dès la fin de 1912. Mais la guerre interrompit les débats.

Cette guerre allait pourtant provoquer des modifications importantes dans la vie politique algérienne. L'Algérie resta calme en somme, malgré la propagande des Empires centraux, si l'on met à part des incidents sérieux, mais purement locaux, comme l'insurrection de la région de Batna en 1916. Les Algériens prirent une part importante à l'effort de guerre français, soit comme travailleurs dans la Métropole, soit surtout comme combattants : la France ne se dissimulait pas qu'elle avait ainsi contracté une dette à leur égard. C'est pourquoi Clémenceau mit en train une série de réformes qui, malgré l'opposition des « colons », aboutirent à un certain nombre d'actes législatifs, dont la loi du 4 février 1919 qui portait de quelques milliers à plus de 400 000 le nombre des musulmans appelés à élire des assemblées locales, puisqu'il n'était pas encore question de représentation des indigènes aux assemblées nationales.

Aussi, bien que l'assimilation fût encore considérée comme un dogme par certains, que d'autres restassent farouchement attachés à l'omnipotence des Français d'Algérie, la population musulmane était entrée dans la vie politique, et dans une vie politique algérienne qui se fera de plus en plus active entre les deux guerres, puis pendant et après la seconde guerre mondiale. Cette évolution est le fruit de ce qui s'est passé pendant la période considérée.

L'exposé de M. Ageron est boursé de faits, de citations, de documents d'archives grâce auxquels il a présenté de cette période de l'histoire algérienne un tableau extrêmement complet et riche. Il lui restera, lorsque la consultation des archives le permettra, à continuer son œuvre jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, *in chaa'llah*. Nul en France n'est plus qualifié que lui pour le faire.

R. LE TOURNEAU.

BEYSSADE (Pierre). — *La guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, éditions Planète, 1968, 264 p.

M. Beyssade a été le témoin direct de ce qu'il raconte et y a joué plusieurs rôles. Malheureusement la collection où il a publié son livre vise à l'anecdote plus qu'à l'analyse historique, si bien que ce livre plein de faits, que l'auteur laisse parfois se chevaucher, n'apporte pas tout ce que l'on attendait *a priori*. C'est dommage.

R. LE TOURNEAU

BOISSON-PRADIER (Jean). — *L'Eglise et l'Algérie*, Etudes et recherches historiques, Paris, 1968, chez l'auteur : 10 rue Delambre. 346 p.

Faire paraître ce livre sous l'étiquette de recherches historiques, c'est le présenter sous un jour qui n'est pas le sien. Car c'est d'un réquisitoire qu'il s'agit contre Mgr Duval, Georges Hourdin, *Témoignage Chrétien* et bien d'autres.

Bien sûr l'auteur accumule les faits, dont certains ne sont pas toujours exactement présentés et d'autres sont répétés une ou deux fois, sans doute pour produire un effet de masse. Mais ils ne sont là que pour démontrer la *collusion* (pourquoi ne pas dire *trahison* ?) de l'Eglise en Algérie.

Deux vérités essentielles au moins sont complètement méconnues. Dans l'affaire algérienne comme dans bien d'autres, l'Eglise a mené sa politique (que l'on peut apprécier comme on l'entendra) et qui n'était pas nécessairement liée, comme le voudrait l'auteur, à celle du gouvernement français. D'autre part on retrouve l'idée, déjà si souvent avancée que, sur le terrain, l'armée française avait l'affaire en main. C'est ne pas vouloir admettre que, dès le début, avant même d'éclater, la question algérienne présentait un aspect international essentiel qu'aucun gouvernement français ne pouvait balayer d'un revers de main et qui ne se réglait pas sur le terrain.

Bref, après ce livre, *l'histoire de l'Eglise catholique pendant le drame algérien* reste à faire.

R. LE TOURNEAU

KHALDI (Dr A). — *Le problème algérien devant la conscience démocratique*. Paris, l'Algérien en Europe, 1968. 111 p.

Il est heureux que *l'Algérien en Europe* réédite les œuvres du docteur Khaldi parues en 1945. Alors que la France fête la libération, que l'O.N.U. met sur pied sa charte, où l'émancipation coloniale est inscrite, l'Algérie connaît des jours sanglants. A la lecture de ces quelques textes ramassés en un petit volume, on voit bien que l'Algérie retrouve enfin sa véritable histoire. Mais on est en droit de se poser aussi cette question : comment la France a-t-elle pu se tromper à ce point ?

B. ETIENNE

LAPASSAT (E. J.). — *La justice en Algérie 1962-1968*, F.N.S.P., Paris, 1968, études maghrébines, travaux et recherches.

Cet ouvrage tiré d'un mémoire pour le D.E.S. de Sciences politiques mis à jour, est l'œuvre d'un ancien coopérant en Algérie. Au-delà de la description de l'appareil judiciaire mis en place par la jeune République, ce qui nous paraît particulièrement intéressant dans cette analyse, est le chapitre *Pouvoir politique et justice*. Ce problème concerne toute forme de société. Il est bien difficile de concilier ordre et justice, progrès et justice. La mythologie républicaine, démocrate ou autre n'y peut pas grand chose si l'on en juge par toutes les entorses apportées aux principes sacro-saints depuis 1789. L'Algérie tentait une expérience originale. M. Lapassat est sévère : les mythes de l'indépendance de la magistrature et d'une justice socialiste ont fait deux victimes : le corps judiciaire et le pouvoir politique. L'ouvrage reste cependant très utile car les précisions qu'il apporte sont désormais du domaine de l'histoire. Quant aux tableaux, statistiques, chronologie, ils sont d'une précision parfaite, qui permet d'apprécier la réalité des efforts algériens et la difficulté de l'entreprise.

Il est de plus agréable de signaler ici l'intérêt du service militaire en coopération : d'une part de jeunes Français, vont apporter une aide non négligeable (M. Lapassat le développe p. 64 et ss.) aux pays maghrébins, d'autre part cela favorise et encourage la recherche de qualité. Cet ouvrage en est le témoignage.

B. ETIENNE

SBH (Missoum). — *La Fonction publique*. Paris, Hachette, 1968, 255 p.

Après un bref rappel dans une courte introduction du régime pré-statutaire de la Fonction publique en Algérie, le Directeur de l'Ecole Nationale d'administration algérienne évoque la carrière du fonctionnaire telle qu'elle est définie par l'Ordonnance du 2 juin 1966 et les différents décrets d'application : Recrutement, Rémunération, Régime Social, Devoirs et Droits des fonctionnaires, Discipline, Cessation des fonctions. Deux chapitres traitent des organes et du contentieux de la fonction publique; un chapitre est consacré aux coopérants techniques mais l'analyse porte plus spécialement sur les conventions des coopérants de droit commun et celles des coopérants français. Une table

des références concernant les textes parus au *Journal Officiel* sur l'ensemble de ces questions complète cet ouvrage dont la lecture présente un intérêt essentiellement documentaire. Certes l'auteur s'est contenté de reproduire dans un langage clair et ordonné un long texte juridique qui est toujours un document quelque peu ésotérique mais cette réforme « qui vise des hommes appelés à jouer un rôle capital pour le développement du pays » méritait qu'on lui consacre un ouvrage si proche soit-il des textes législatifs. En effet, tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de réforme administrative, étudiants ou chercheurs, et tous ceux qui sont plus directement concernés, fonctionnaires ou citoyens algériens, sauront apprécier l'utilité d'un tel livre, dont l'épigraphie résume clairement la portée : « si les lois sont simples et claires, ce serait les obscurcir et non guider dans leur étude que de vouloir ajouter à leurs sens, ou présenter tous les cas possibles auxquels elles pourraient être applicables... » Dès lors, il semble vain de reprocher à l'auteur de n'avoir pas fait d'exégèse ou de réflexion à partir des textes juridiques. En effet, très au fait des difficultés dans l'élaboration de ce statut en tant que directeur général de la Fonction Publique de 1962 à 1965, M. Sbih sait mieux que quiconque les problèmes que posait la mise sur pied et l'organisation d'une fonction publique dans un Etat à parti unique et à option socialiste, manquant de cadres et héritant d'une administration complexe et mal structurée. Or aucun de ces problèmes n'a été esquivé dans la rédaction de ce statut qui, loin de calquer systématiquement le modèle de son homologue occidental, s'est efforcé de leur apporter une réponse aussi claire et aussi complète que possible. Pour résoudre le problème du recrutement, il fallait établir un équilibre entre une intégration massive et le maintien d'un certain niveau dans les modes de sélection. Quant aux rémunérations, il convenait d'éviter une distorsion entre le secteur public et le secteur semi-public. Pour restaurer le pouvoir hiérarchique, il était difficile d'échapper à une certaine insertion du pouvoir politique dans l'administration (au niveau du Conseil Supérieur de la Fonction publique) et une certaine soumission du fonctionnaire au pouvoir administratif (imitation des droits individuels et collectifs). Les solutions apportées ne sont pas toutes parfaites, certaines sont trop prudentes, d'autres trop rigides, mais dans l'ensemble elles témoignent d'un même souci : adapter les principes fondamentaux et les règles générales à la situation d'un pays en voie de développement. En ce sens le statut représente en Afrique comme le souligne M. G. Timsit (1) « le premier effort systématique de réflexion sur les fonctions publiques des pays en voie de développement » et l'excellent ouvrage de M. Sbih ne fait que consacrer à juste titre sa valeur exemplaire et originale.

J. C. SANTUCCI

GAST (Marceau). — *Alimentation des populations de l'Ahaggar*. Etude ethnographique. Paris, Arts et Métiers graphiques, 1968. 453 p.

Cette étude est beaucoup plus qu'une œuvre de spécialiste, car l'analyse des problèmes alimentaires des populations d'un désert conduit tout naturellement à décrire leurs modes de vie et une bonne part de leurs rapports sociaux.

Après une brève présentation du pays l'auteur précise le rôle de l'alimentation dans l'histoire récente de ses habitants. Alors qu'il se nourrissaient de lait et de dattes, les Kel Ahaggar ont pris petit à petit le goût de la nourriture préparée et surtout de la bouillie de mil. C'est pourquoi ils ont installé à partir de 1840 des Harratines du Touat dans les centres de culture de l'Ahaggar. Puis les jardins ne suffisant pas, ils sont allés s'approvisionner en mil dans la zone soudanaise, à la fin du XIX^e siècle, de façon irrégulière au début, puis selon un rythme annuel. Ainsi le « genre de vie », nomade, aux premiers temps de la colonisation, n'avait déjà plus le caractère figé qu'on lui a attribué et était en pleine évolution sous l'influence des besoins alimentaires.

Ceux-ci commandent également la division de l'année en période de disette ou de relative abondance, se succédant selon le calendrier de la faim dont on nous donne une image. Enfin ils rythment la vie quotidienne par la place et le nombre des repas.

(1) *Revue Algérienne des Sciences juridiques politiques et économiques*. (2) Juin 1967 : 205-265 - *Revue Juridique et politique, Indépendance et Coopération* (4) octobre-décembre 1968.

La 2^e partie étudie en détail tout ce qui a trait aux aliments, à leur production et à leur préparation. Parmi les apports extérieurs de plus en plus nombreux aucun n'a connu le succès fulgurant du thé, qui s'est répandu depuis 1940 et dont la consommation avec celle du sucre qui en découle, représente un tiers du revenu moyen d'un salarié.

Un long chapitre est consacré à l'alimentation de disette. Les plantes du désert utilisées (graines cueillies ou récupérées dans les fourmilières, feuilles, racines) sont inventoriées avec une précision qui intéressera le botaniste autant que le linguiste (les noms scientifiques sont indiqués avec leurs équivalents en tamahaq et en arabe).

Le déroulement du repas, la tenue des convives, la qualité attribuée aux aliments nous ramènent aux préoccupations de l'ethnologue ainsi que la dernière partie consacrée aux objets utilisés pour préparer ou transporter les denrées alimentaires, chacune d'entre elles véhiculant des techniques spécifiques donc des outils et des ustensiles : ainsi les graines de graminées sauvages sont écrasées à la meule dormante, le mil est lié au mortier de bois soudanais et le blé à la meule rotative méditerranéenne.

Tout au long de cette étude l'auteur montre le maintien d'habitudes alimentaires néolithiques et en même temps l'évolution, l'ouverture à d'autres types d'alimentation. Cette tendance n'est pas la moins intéressante car elle laisse bien augurer des possibilités d'adaptation à des modes de vie moderne, comme le souligne l'auteur dans sa conclusion. On lit cet ouvrage d'une traite car avant d'être écrit, il a été profondément vécu de l'intérieur, ce dont témoigne aussi bien la masse d'observations et d'anecdotes recueillie que l'abondante illustration qui l'accompagne. La valeur scientifique le classe parmi les livres de base de la bibliographie saharienne.

R. PERRIN

CAUNEILLE (Auguste). — *Les Chaanba* (leur nomadisme). Evolution de la tribu durant l'administration française. Paris, ed. du Centre National de la Recherche Scientifique, 1968. 317 p., 6 ill., h.t. (Coll. du Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne d'Aix-en-Provence).

Ce livre a bien des chances d'être le dernier d'un genre qui a fleuri en Afrique du Nord depuis cent trente ans : la monographie de tribu, écrite par un administrateur français, militaire ou civil. Il en existe des milliers. La plupart sont restées inédites et il faut souhaiter que les archives de France ou du Maghreb les conservent soigneusement car elles constituent déjà pour l'historien une source irremplaçable. Certaines ont été publiées et quelques unes d'entre elles figurent très honorablement dans la littérature sociologique sur l'Afrique du Nord. Il faut louer le commandant CAUNEILLE d'avoir occupé les loisirs d'une studieuse retraite — interrompue hélas ! par la mort : l'auteur n'a pu voir son livre imprimé — pour retracer l'évolution des Chaanba, grande confédération du sud algérien, qu'il avait lui-même administrée.

Il ne faut pas demander à un tel travail ce qu'on n'a aucune chance d'y trouver : une œuvre de sociologue ou d'ethnologue. Mais c'est un document, un recueil d'observations et de faits, extrêmement utile pour la connaissance des populations sahariennes d'aujourd'hui. Depuis l'occupation de ces régions par les troupes françaises, le Sahara a beaucoup changé. L'introduction du transport automobile avait déjà porté un coup sensible aux caravanes et, par suite, à l'élevage camelin. La découverte et l'exploitation des gisements pétroliers, qui n'a guère plus de quinze ans d'âge, a amené — et n'a pas fini d'amener — des transformations encore plus profondes et plus radicales dans la vie des hommes du désert.

Encore le commandant CAUNEILLE n'a-t-il assisté, à la fin de la souveraineté française, qu'au début de ces transformations. Depuis, elles se sont encore amplifiées et accélérées : visitant récemment quelques oasis du Sahara algérien, nous étions frappés du développement qu'y a pris l'enseignement technique; naguère, les élèves de ces écoles devaient émigrer vers le Nord pour trouver du travail; aujourd'hui, les compagnies pétrolières les emploient sur place. Mais ce que l'auteur a déjà vu se produire sous ses yeux, c'est la fin du nomadisme des Chaanba.

La menace de la sédentarisation a toujours été suspendue, comme une épée de Damoclès, sur les nomades du désert. Mais elle absorbait en quelque sorte l'excédent

des populations nomades — quand il y avait un excédent — ce que le désert ne pouvait pas nourrir. Cet aspect du phénomène n'a pas disparu; bien au contraire, il s'est amplifié. Car l'accroissement démographique, qui caractérise l'Afrique du Nord tout entière, ne s'arrête pas aux portes du Sahara. Si l'équipement sanitaire du désert est loin d'égaler celui d'Alger, il n'en est pas moins vrai que les grandes épidémies sont, comme ailleurs, jugulées. La population nomade augmente donc, elle aussi, tandis que la « productivité » des pâturages sahariens reste ce qu'elle a toujours été. Cet excédent — supérieur à ce qui s'est jamais vu au Sahara — il faut bien qu'il se sédentarise, soit sur place — dans les oasis — soit dans l'émigration. Les chiffres que cite CAUNELLE sont parfois éloquents: dans certains secteurs de la confédération, le nombre des hommes qui vivent de l'élevage et suivent leurs chameaux n'est pas inférieur en 1960 à ce qu'il était en 1896; mais, en pourcentage, sur l'ensemble de la population, il a évidemment beaucoup baissé; le plus grand nombre s'est donc sédentarisé.

D'autres facteurs ont joué, qui sont particuliers aux Chaanba ou qui, du moins, s'exercent chez eux avec plus de force qu'ailleurs. Car le grand nomadisme résiste mieux chez d'autres populations sahariennes: les Touaregs, par exemple, et surtout les Reguibat. Les Chaanba sont une confédération très composite, depuis longtemps en liaison, on pourrait presque dire en symbiose avec les sédentaires du Mzab, de Metili, d'Ouargla, d'El Golea, d'El-Oued. Ce n'est pas d'hier qu'ils ont succombé à la tentation d'adjoindre à leurs troupeaux de chameaux, des troupeaux de moutons et surtout de chèvres, dont les servitudes ne sont évidemment pas les mêmes que celles des premiers. Les agronomes français ont rénové les palmeraies, qui produisent plus et des dattes de meilleure qualité. L'engagement dans les compagnies sahariennes et la retraite qu'on touche ensuite ont été depuis soixante ans, une des grandes ressources des Chaanba. Mais ces militaires retraités sont aussi des chameliers retraités: ils s'établissent dans les Ksour et, s'ils possèdent de chameaux, les font garder par des bergers. CAUNELLE signale aussi, parmi les causes de la décadence du nomadisme propres aux Chaanba, la coutume de la *hmila*, qui consiste à laisser les troupeaux en liberté, le berger les attendant au puits, où ils viennent d'eux-mêmes réclamer à boire. Dans les zones pétrolières, où un réseau routier s'est créé, un type nouveau de nomadisme apparaît, le nomadisme automobile. Dans l'ensemble les Chaanba ne sont plus que des semi-nomades, qui ne dépassent guère un rayon de vingt kilomètres autour des centres.

L'ouvrage est complété par des annexes: chronologies des différents groupes Chaanba et bibliographie. Les cartes du nomadisme seront très utiles aux nouveaux administrateurs du Sahara et, plus tard, aux historiens. Les derniers chapitres, qui tracent un tableau socio-économique des différentes catégories — faut-il dire « classes »? — de la population représentent une documentation précieuse pour le sociologue. On ne peut que souhaiter, en terminant, que les nouveaux responsables de l'administration saharienne soient aussi nombreux que les anciens à consigner par écrit les résultats de leurs observations et les fruits de leur expérience.

André ADAM.

FERAOUN (Mouloud). — *Jours de Kabylie*. Dessins de Bronty. Coll. « Méditerranée ». — Paris, ed. du Seuil, 1968. 136 p.

Ce petit livre n'est pas un inédit mais une réédition. Il avait été publié, avec les mêmes illustrations à Alger, avant l'indépendance, aux éditions Baconnier. Seul le format différait.

On a plaisir à relire ces charmants « crayons » que l'écrivain, tragiquement disparu en 1962, avait tracé de son village natal de Kabylie. Le profit n'est pas loin d'égaler le plaisir, tant l'observation est fine et profonde. Le sociologue peut y nourrir sa méditation sur la permanence de la société berbère et sur ses capacités d'assimilation. La lecture du chapitre intitulé « Communistes et fascistes sera salutaire au politicologue, s'il a tendance à croire que les idéologies et les classifications peuvent être transposées d'Europe en Afrique du Nord sans subir de véritables mutations de sens. Enfin, un enseignant, à quelque degré qu'il appartienne, ne lit pas sans émotion le dernier

chapitre « l'Instituteur du bled » : l'hommage rendu à ces hommes obscurs qui ont exercé dans les villages kabyles le même sacerdoce que dans les campagnes françaises à la fin du XIX^e siècle n'exclut pas les pionniers français, dont les instituteurs algériens ont continué dignement la tradition.

André ADAM

III. — MAROC

Annales marocaines de sociologie. 1968. Institut de Sociologie de Rabat. Trilingue (arabe, français, anglais). 200 + 60 p.; résumés traduits (arabe, français, anglais, espagnol). Souscriptions auprès de l'Association des Sciences de l'Homme, Rabat.

Le volume d'annales que, sous l'active impulsion de son directeur, Abdelkabir Khatibi, l'Institut de Sociologie de Rabat a publié en 1968 porterait, si besoin était, un nouveau témoignage de la recherche sociologique au Maroc, en même temps que de l'intérêt de cette recherche au niveau international. Le défaut, en effet, de beaucoup de publications similaires produites, soit en France par les Universités de province, soit, à l'étranger, par des Universités ou Instituts de création relativement récente, est de s'enfermer dans un régionalisme dont l'érudition microcosmique décourage la lecture au-delà des frontières d'influence de l'Université promotrice. La revue de l'Institut de Sociologie de Rabat échappe entièrement à ce reproche. Non seulement parce qu'elle est trilingue, et qu'un fascicule annexe de traductions résumées permet à quiconque, peu ou prou, d'y trouver sa nourriture. Non seulement parce que le sommaire réunit, à côté de sociologues marocains ou travaillant depuis longtemps au Maroc (Rouchdi Fakkar, Mohamed Zniber, Ali Oumil, Joseph Gabel, Grigori Lazarev), des noms étrangers d'audience internationale : ainsi Ernest Gellner et P.H. Chombart de Lauwe pour le présent volume. Mais aussi parce que — et c'est à notre avis le mérite le plus remarquable de la conception même de ces annales — la préoccupation d'une recherche théorique générale est constamment mêlée au souci du progrès de la connaissance sociologique des réalités marocaines ou islamiques. Cette préoccupation, Abdelkabir Khatibi s'en explique, dans un avant-propos dont on regrettera simplement la brièveté. Pour une culture nationale qui cherche aujourd'hui à s'affirmer sans pour autant s'isoler, il s'agissait, écrit-il, d'opérer « une ré-interprétation de l'acquis culturel anté-colonial et colonial, une réappropriation de l'appareil théorique, ...tout en intégrant les progrès de la recherche sociologique d'ailleurs ». Tentative de synthèse dont, en sciences humaines en tout cas, dépend « le salut », et qui exige « l'approfondissement permanent de l'appareil théorique expérimenté sur la réalité qu'il vise à s'approprier ». — Le volume dont nous rendons compte ici nous paraît un très pertinent exemple de cette tentative.

Au nombre des articles qui traitent de problèmes marocains ou islamiques, on notera, tout d'abord, l'étude de G. Lazarev sur « Les concessions foncières au Maroc »; la matière en est extraite d'un travail en préparation sur les structures agraires du Maroc du Nord-Ouest. L'auteur veut montrer le processus de la formation de domaines personnels dans les campagnes marocaines. Malgré les très forts obstacles que représentaient, dans le Maroc traditionnel, la conjonction de la cohésion tribale, de la propriété éminente du souverain sur la terre, et de la mouvance de l'économie pastorale, on peut considérer que la création de domaines personnels est antérieure au Protectorat. Dès la fin du XIX^e siècle, une aristocratie rurale, liée aux Saadiens, et dont les ressources provenaient essentiellement de l'exploitation fiscale des campagnes, commence à constituer de tels domaines. Ce mouvement, en dépit de la résistance des tribus, est encouragé et même accéléré par le pouvoir central, grâce à des concessions foncières — souvent assorties de ventes fictives — de terres makhzens, accordées par le souverain. Les mutations de l'économie rurale datant du Protectorat ne feront donc que développer une tendance qui existait déjà avant son instauration. — M. Zniber, dans un article sur « L'anthropologie traditionnelle chez les Arabes », expose la contribution de la pensée islamique classique à l'avancement des sciences de l'homme. Contribution qui, sur le plan religieux, est d'abord rendue possible par la primauté éminente que

l'Islam accorde à l'homme dans l'univers. Qui d'autre part, à l'époque d'expansion de la civilisation arabe, se traduit par une multitude de travaux que l'on peut aujourd'hui considérer comme constituant les éléments d'une véritable géographie humaine de l'aire culturelle islamique. — A. Oumlil s'intéresse à la contribution d'Ibn Khaldoun à la science du langage : ce qui, une fois encore, permettrait de vérifier la modernité du grand philosophe. Création de l'homme, le langage est un système de signes qui renvoient à autre chose qu'eux-mêmes, et dont la fonctionnalité ne se révèle que par référence à « ce qui doit être dit » dans un certain contexte. En d'autres termes, le langage est lié à la vie même de la société ; il entre dans la catégorie des faits sociaux obissant à des lois historiques rationnelles. — E. Gellner (« A pendulum swing theory of Islam ») s'interroge sur un problème de sociologie religieuse : celui de la relation existant entre la stricte orthodoxie, telle qu'elle peut être définie par référence aux livres sacrés, et la plus ou moins grande latitude qui peut être prise, au niveau des cultes régionaux, dans l'interprétation de cette orthodoxie. Il croit pouvoir constater une relation inverse, à cet égard, entre Islam et Chrétienté : dans le christianisme, le « libéralisme » de l'Eglise centrale apparaît en général plus grand que celui des sectes, dont la propension à un puritanisme farouche est bien connue. Dans l'Islam, au contraire, c'est à l'échelle tribale que l'on rencontrera, jusqu'à la déviance et à la dissidence, la plus grande laxité par rapport aux réquisits de la tradition théologique centrale. Thèse qui, sans doute, mériterait d'être soumise à de très nombreuses vérifications particulières. Mais l'auteur, avec un relativisme plein de sagesse, admet tout le premier la complexité des facteurs socio-historiques, qui peuvent infirmer ses propositions : « There is nothing stable about this ».

L'étude que J.P. Charnay consacre aux « Cadres moyens dans les pays musulmans » mériterait d'être considérée comme une très bonne œuvre de cette « réappropriation » d'une théorie sociologique générale en fonction des réalités locales, que souhaitait A. Khatibi. Il est à noter, d'ailleurs, que l'article, tel qu'il est publié, trouve lui-même sa source dans un séminaire de recherche tenu à l'institut de Sociologie de Rabat. Charnay rappelle que, dans la théorie marxiste classique, la notion de cadre moyen ne s'identifie pas à celle de classe moyenne, mais qu'il y a une prolétarisation progressive de la classe moyenne, dont les membres sont peu à peu réduits à l'état de cadres moyens, puis subalternes. En pays d'Islam, jusqu'au XIX^e siècle, le capitalisme est limité à une accumulation fondée sur l'échange mercantile ; ce qui entraîne une relative continuité des types professionnels correspondant aux cadres moyens. Les bouleversements de la période coloniale, en introduisant des pratiques rationalisantes de la production, favorisent l'apparition de cadres moyens de type moderne, mais en même temps freinent la formation de cadres supérieurs. L'indépendance suscite la formation de ces cadres supérieurs — généralement issus des cadres moyens — par suite du reflux européen. On assiste donc, en fin de compte, à un mouvement d'ascension humaine nombreuse, très différent du schéma marxiste classique, et même de l'histoire sociale réelle des pays européens. En d'autres termes, lorsque l'on passe des pays industrialisés dès le XIX^e siècle à ceux aujourd'hui en voie de développement, on note des distorsions des schémas de développement classiques, on relève la possibilité de « raccourcis » que n'ont pu prendre les sociétés plus anciennement industrialisées. A la lumière de telles remarques, on en arrive à la nécessité d'une étude systématique des « permutations » qui rendent possible l'application d'une théorie générale à des conditions socio-historiques différenciées. L'auteur de l'article propose un schéma très varié de l'étude possible de ces permutations. De ces propositions nous retiendrons, par exemple, celles qui concernent la mutation de la mentalité islamique classique à la mentalité industrielle, par rééquilibrage de la valeur de prestige des connaissances et des activités : la direction d'études que nous propose J.P. Charnay nous paraît ici rejoindre l'inspiration des derniers travaux de Georges Gurvitch sur la sociologie de la connaissance. Chez l'un comme chez l'autre auteur, le sens aigu de la complexité de ces phénomènes de permutations fait que l'on peut parler d'un véritable « ballet dialectique », dont les figures ne deviendront intelligibles qu'à l'issue d'enquêtes multipliées.

Parmi les contributions de ce volume d'Annales à la recherche sociologique générale, on lira avec intérêt les deux études de Rouchdi Fakkar ; l'une, en français, sur l'influence de Saint-Simon dans l'intelligentsia moscovite au XIX^e siècle ; l'autre, en arabe, sur « Auguste Comte et l'Islam ». On lira aussi un très remarquable article de Joseph Gabel

sur « Le problème de la médiation en sociologie de la connaissance ». Constatant l'influence prépondérante de la pensée marxiste en sociologie de la connaissance (l'affirmation n'est-elle pas quelque peu forcée ?), l'auteur souligne à quel point nous manquons d'un « mécanisme intermédiaire » pour rendre compte de la relation réelle entre infrastructure et superstructure. Refusant de considérer comme suffisants les seuls mécanismes économiques, il propose de réintroduire des facteurs tels que la cohérence idéologique, l'égo-centrisme collectif, le langage, etc. De toute façon le sociologue de la connaissance doit avant tout être sensible à la complexité des facteurs historico-culturels qui, là encore, rendent chaque fois nécessaires des permutations et des réinterprétations. L'auteur nous en donne un assez joli exemple : celui de la philosophie de Bergson qui, en France, a été recueillie comme un héritage du spiritualisme concervateur, alors qu'en Hongrie elle fut d'abord un instrument idéologique des cercles progressistes.

Sous la rubrique modeste des comptes rendus bibliographiques, nous noterons un bilan, par Jean-François Clément, de la « Sociologie industrielle au Maroc ». Il y avait là une matière assez riche pour un intéressant article de synthèse. Nous regrettons que ce jeune sociologue, venu à l'Université de Rabat comme coopérant, et dont les collègues et les étudiants ont pu apprécier pendant deux ans la compétence et le dynamisme, n'ait pas songé à nous donner ici cette étude.

R. DUCHAC

KHATIBI (Abdelkabir). — *Bilan de la Sociologie au Maroc.* — Publications de l'Association pour la Recherche en Sciences Humaines. Rabat, 1967. 65 p., bibl. commentée.

Une mince plaquette, mais dont l'intérêt n'est certes pas négligeable, pour qui veut jeter un premier regard sur les principaux travaux de sociologie réalisés au Maroc depuis une cinquantaine d'années, ou retrouver les principales étapes du développement de la recherche sociologique en ce pays. Pour ce faire, le Directeur de l'Institut de Sociologie de Rabat nous offre une bibliographie commentée de soixante-sept ouvrages ou enquêtes, portant sur la période 1912-1967 : en gros, la période du Protectorat, et la première décennie de l'Indépendance. Soixante-sept titres, la liste, on le voit, est loin d'être exhaustive, et l'auteur ne prétend nullement qu'elle le soit : bien au contraire, ses critères de sélection ont été à la fois sévères — pour éliminer tous travaux qui ne respectaient pas un minimum de rigueur scientifique — et arbitraires, il le reconnaît lui-même. Son souci de présenter la sociologie marocaine, au sens le plus strict du terme, le conduit à écarter délibérément des recherches de grande valeur, mais se rattachant à des disciplines distinctes, encore que voisines : ethnologie, géographie humaine, histoire. Ainsi voit-on passés sous silence des noms éminents comme ceux de Westermarck, Dermenghem, Gellner. Roger Le Tourneau lui-même n'est cité que pour un article publié à Chicago dans l'*American Journal of Sociology* de 1955. Sans doute, à une époque où l'interpénétration des disciplines en sciences humaines — même s'il ne s'agit pas encore d'interdisciplinarité — est de plus en plus un fait, pourrait-on reprocher à A. Khatibi ses critères de discrimination. Mais, encore une fois, son but n'était pas de fournir un répertoire bibliographique complet, mais un simple panorama, lui-même restitué dans une histoire.

Et c'est dans cette optique que ce court bilan trouve son véritable sens. Notons, d'abord, que la lecture n'a rien de l'aridité habituelle aux index analytiques que publient régulièrement les organismes scientifiques. Ici, la partie proprement bibliographique est précédée d'un « Historique de la Sociologie au Maroc », qui occupe la moitié de la plaquette, et fait certainement plus de la moitié de son intérêt. Car, en retracant la figure d'un certain nombre parmi les grands noms de la sociologie au Maroc depuis le début de ce siècle, ce que A. Khatibi a esquissé n'est rien moins, en somme, qu'une sociologie du développement de la sociologie dans un pays passant de la civilisation traditionnelle à l'industrialisation, et du protectorat colonial à l'indépendance. C'est sous cette perspective qu'il faut comprendre les pages consacrées à Le Chatelier, qui fonda une Mission Scientifique à Tanger dès 1904, la *Revue du Monde Musulman* en 1906, et put ensuite faire travailler son équipe de savants avec l'appui combien efficace de Lyautey; à Charles Le Cœur, disciple de Mauss et de Durkheim, et qui déjà, dans

« Le rite et l'outil », laissait pressentir une prise de conscience des contradictions de la situation coloniale; à Robert Montagne, qui, lui, « incarne fortement ces contradictions »; à Jacques Berque, qui, voulant au contraire « assumer la sociologie de la décolonisation », nous a donné la magistrale démonstration de l'universalité des recherches spécifiques à une aire culturelle; à Jean-Paul Trystram, sociologue de la mutation industrielle; à André Adam, dont le nom, au Maroc, n'est pas lié seulement à ses beaux travaux sur Casablanca, mais aussi à ses efforts pour susciter des vocations sociologiques parmi les jeunes Marocains, et permettre ainsi que soit assurée la relève, non seulement d'une génération à l'autre, mais aussi d'un pays à l'autre. — Si nous avons une critique à formuler à A. Khatibi, ce serait, justement, de ne pas avoir assez montré comment cette relève est, aujourd'hui, d'ores et déjà assurée. Sans doute, des hommes comme Lazarev et Pascon sont cités, qui font la transition entre la sociologie importée, et celle du sol marocain lui-même. Nous pensons malgré tout que certains travaux, même de très jeunes chercheurs, collaborateurs ou étudiants de A. Khatibi à l'Institut de Sociologie, auraient mérité une mention. Mais d'autres « bilans » viendront sans doute, il faut l'espérer.

R. DUCHAC

ADAM (André). — *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*. Paris, Editions du C.N.R.S. (publications de la Section Moderne et Contemporaine du C.R.A.M.), 1968. 2 vol., 895 p., bibl., tabl., index.

Casablanca a désormais son sociologue, en même temps que son historien. Le monumental travail qu'André Adam, professeur de sociologie et civilisation islamiques à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, vient de publier, après l'avoir soutenu comme thèse de doctorat d'Etat devant la Sorbonne, est de ceux qui honorent la recherche universitaire française. Peut-être, en même temps, marque-t-il la clôture d'une époque. La réforme du système des thèses de lettres, en effet, tout aussi bien que la multiplicité des besognes auxquelles sont de plus en plus astreints universitaires et chercheurs, rendent aujourd'hui improbable la mise en chantier de travaux d'une ampleur comparable à celui qu'André Adam a su mener à bien. Il faut le déplorer. Nombreuses sont les villes, au Maghreb comme en France, qui souffrent de ne pas disposer d'un instrument de référence tel que celui dont bénéficient désormais les édiles Casablancais.

Le projet de l'auteur était double. D'une part, retracer les étapes du développement topographique, économique, démographique de Casablanca, en particulier depuis les débuts du Protectorat, et en liaison, bien sûr, avec les mêmes faits de développement pour l'ensemble de l'Empire chérifien. D'autres part, pour chacune de ces étapes, relever et rendre significatives les mutations sociales qui les ont marquées. Il y a, inhérente à un tel projet, une volonté d'exhaustivité, dont nous soulignons qu'il convient d'en rendre hommage et non pas d'en faire critique à André Adam. Car elle traduit sa conviction de sociologue, que, dans le domaine des phénomènes de développement urbain, rien n'est isolé, rien ne peut être envisagé, dans une perspective compréhensive, sans que l'on soit renvoyé constamment à la totalité du phénomène social, et à la société globale dans son ensemble. Dans le cas présent — André Adam le pose en postulat dès le sous-titre de son livre — la société globale est tout autant l'Occident que la société marocaine.

Comment définir, en effet, Casablanca, et quelle est son originalité, par rapport aux grandes cités marocaines, et en particulier en face des quatre villes capitales traditionnelles ? Essentiellement, c'est d'être une ville sans passé. Ou tout au moins — puisque les origines de l'ancienne Anfa, de création berbère suppose André Adam, remontent à l'Antiquité — une ville qui, après sa destruction par les Portugais au xv^e siècle, connaît pendant trois siècles un véritable « non-être ». Ce n'est qu'au xviii^e siècle que, par la volonté de Sidi Mohammed ben 'Abdallah, on voit resurgir une nouvelle cité, Dâr el-Beida « la Maison Blanche », sur les ruines de l'ancienne Anfa. Petite bourgade de pêcheurs, que rien dans son site maritime ne destine à devenir le premier port de l'Afrique, et qui, sur les plans non seulement économique mais culturel, administratif, religieux, ne peut même pas entrevoir la possibilité d'une concurrence avec les grandes métropoles chérifiennes. Passé bien modeste en somme, et qui se prolongera

jusqu'au début de ce siècle, où la ville n'est encore, serrée dans ses remparts au bord d'un rivage inhospitalier, qu'une médina de quelque vingt mille âmes, aux constructions médiocres. — Rappeler quelle fut ensuite, à partir du jour où la décision fut prise de construire à Casablanca le grand port moderne dont le Maroc avait besoin, la rapidité de la croissance de la ville, parler de « cité-champignon » ou de Chicago maghrébin, ce sont là choses souvent écrites, et l'originalité du travail d'André Adam n'est pas dans la production des statistiques économiques ou démographiques qu'il nous offre. Encore qu'il ait le grand mérite de rassembler sous un même corpus ce qui était demeuré jusqu'ici dispersé.

Le véritable intérêt de l'ouvrage est d'ordre sociologique; et c'est bien sous cet aspect que l'histoire de Casablanca apparaît, elle aussi, originale. Car cette ville sans grande histoire a été aussi, et jusqu'à aujourd'hui, une ville sans bourgeoisie — à l'encontre de Fès, de Rabat ou de Meknès — et presque, pourra-t-on dire, une ville sans citadins. Aussi l'histoire sociale du développement de Casablanca apparaît-elle à peu près sans équivalent, tout au moins dans les pays de vieille civilisation et de fortes traditions : nous n'avons pas affaire à une société urbaine déjà constituée, qui se serait peu à peu modifiée sous la pression des facteurs de développement économique ou démographique; il faut bien plutôt parler d'une société qui s'est créée en même temps que la ville. Et qui donc a dû créer aussi ses propres normes et ses équilibres structurels : « Le paradoxe de Casablanca, c'est qu'elle n'avait pas de structures anciennes. On pourrait dire que le terrain était vierge. Il n'y avait pas de société urbaine préexistante à transformer. La société urbaine se créait, si j'ose dire, en même temps qu'elle changeait » (T. I, p. 17). En ce sens, le modèle de développement de Casablanca apparaît, évidemment, beaucoup plus américain que maghrébin ou européen.

Tout au moins peut-on le dire des aspects économiques et urbanistiques du développement; ce que André Adam appelle « la transformation des choses ». Il est moins sûr qu'on puisse l'affirmer de « la transformation des hommes », c'est-à-dire de l'adaptation de la société casablancaise aux modes de vie et aux systèmes culturels que lui proposait le développement de la cité. Car, à l'encontre de la ville, les hommes qu'attiraient ses prestiges multiples, et qui venaient l'habiter, « avaient, eux, un passé ». Ces hommes, immigrants beaucoup plus souvent que natifs de Casablanca, qui étaient-ils ? Des paysans Marocains d'une part, d'autre part des Européens : aujourd'hui encore, Casablanca conserve cette originalité d'être, au Maroc, à la fois la plus forte concentration urbaine de Marocains et d'Européens. De sorte que les mutations sociales auxquelles Casablanca est affrontée ne sont pas simplement celles que connaît, d'ordinaire, une petite ville qui accède en quelques décennies au rang de grande métropole industrielle et commerciale. Elles résultent aussi de la nécessité de transformer une population paysanne hétérogène en une communauté citadine consciente d'elle-même; et de la nécessité d'harmoniser des modèles d'activité économique, et donc aussi de vie quotidienne, issus des sociétés industrielles, à des modèles culturels traditionnels qui tendent à leur résister. Comme lieu privilégié de l'affrontement de deux systèmes culturels, Casablanca apparaît aujourd'hui comme un microcosme de la société marocaine tout entière. Et l'on peut même éprouver quelque inquiétude, à voir à quel point le développement du Maroc tout entier semble entraîné dans le sillage de celui de Casablanca : reprenant une formule célèbre en France, André Adam n'hésite pas à parler de Casablanca et du « désert marocain ».

Le caractère exhaustif de l'ouvrage d'André Adam interdit évidemment de mentionner, dans une courte note critique, tout ce qui mériterait de l'être. Et nous nous bornons donc à redire à quel point ce travail nous apparaît être désormais un ouvrage de référence, pour Casablanca bien sûr, mais aussi pour tout ce qui concerne les problèmes de développement et de mutations de la société marocaine contemporaine.

Notre grande admiration pour cet ouvrage va-t-elle jusqu'à une complète adhésion à ses présupposés méthodologiques, ou à certaines de ses affirmations ? Sans doute pas. En particulier, nous sommes un peu gêné par la division fondamentale des « deux sources de l'évolution » : « transformation des choses », « transformation des hommes » : la justification de cette dualité, dont la frontière apparaît, en effet, bien indécise, aurait pour le moins nécessité des justifications théoriques que l'on ne trouve guère. Entre « les hommes » et « les choses », il nous semble que s'instaure une dialectique perpétuelle, que l'auteur est d'ailleurs obligé de retrouver dans le détail de ses descriptions,

mais qui aurait gagné à être nettement affirmée, ce qui aurait permis, peut-être, de déboucher sur une théorie des mutations socio-culturelles dans un contexte économique tel que celui de Casablanca. D'autre part, nous sommes loin d'adhérer à nombre d'affirmations du chapitre consacré aux classes sociales (T. II, ch. 5). Que, comme le souligne l'auteur, la description et la nomenclature des classes, telle qu'elle a été élaborée, par le marxisme, dans un contexte européen, ne puisse être utilisable telle qu'elle dans une société musulmane, personne, je pense, ne songera à le nier. Et Georges Gurvitch, qu'il invoque André Adam, n'avait cessé de rappeler à quel point cette description des classes devait être mouvante, pour s'adapter à l'infinie variété des situations historiques. Mais que la théorie même des classes se trouve mise en échec par le fait que les clivages et les lignes de partage ne sont pas les mêmes dans les sociétés musulmanes traditionnelles que dans les sociétés industrielles européennes, cela ne nous paraît guère justifié.

A vrai dire, ces critiques, si nous devions les développer, nous entraîneraient dans l'exposé de problèmes méthodologiques et théoriques, qui ne seraient plus du tout spécifiques de la sociologie du Maroc. C'est sur ce seul plan que nous voulons demeurer; plan sur lequel nous avons plaisir à considérer l'ouvrage d'André Adam comme un travail très éminent.

René DUCHAC

ADAM (André). — *Histoire de Casablanca, des origines à 1914*. Publications des Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix; éd. Ophrys, 1968. — 192 p., bibl., doc. photog.

En même temps que sa grande thèse, André Adam nous offre, sur l'histoire de la cité marocaine jusqu'à l'aube du Protectorat, un ouvrage de dimensions plus modestes, mais qui n'en est pas moins un complément utile à la lecture du précédent. A vrai dire, cette histoire, ou plutôt, cette préhistoire de la métropole moderne ne voulait être rien de plus, dans l'intention de son auteur, qu'une introduction à son grand travail sociologique. Mais, la documentation s'accroissant en même temps que l'intérêt du chercheur pour son sujet, le simple chapitre introductif est devenu un volume autonome. L'auteur s'était laissé, écrit-il, piquer au jeu.

Jeu qui, en beaucoup de ses règles, ressemblait fort à une énigme, ou à un décryptage, tant sont obscures les origines de l'ancienne Anfa : à quelle date convient-il de faire remonter les premiers établissements de groupes sédentaires dans le site de Casablanca ? à quelle ethnie rattacher ces groupes ? quelle est, même, l'étymologie du nom d'Anfa ? autant de questions que la recherche la plus érudite oblige à laisser à l'état d'interrogation. André Adam en est pleinement conscient. Et, sur le plan de la méthode, il faut ici rendre hommage à ce sociologue d'avoir su, dans ses hypothèses, s'en tenir à la modestie scrupuleuse de l'historien; il est des domaines où un constat d'ignorance est la matière même de l'histoire.

Et pourtant, jusque dans ce bilan négatif qu'est, à beaucoup d'égards, l'histoire d'Anfa, on voit s'esquisser la configuration sociologique de la future Casablanca : ville « roturière », cité « sans pedigree », sans monuments et sans annales, la besogneuse Anfa, commerçante et artisanale, est « bien la digne ancêtre de la ville prolétarienne du xx^e siècle ». Et les violents contrastes entre la moderne métropole industrielle et les villes nobles traditionnelles — contrastes qui, aujourd'hui, étonnent jusqu'au touriste le plus indifférent aux sciences sociales — André Adam les voit déjà inscrits dans les avatars, les effacements, le « non-être », même, qui caractérisent le long et obscur cheminement de la bourgade provinciale, vers son actuelle gloire.

Car, si l'histoire d'Anfa, puis de Dar-el-Beida, apparaît, jusqu'au début du xx^e siècle, plus souvent médiocre, ou cataclysmique, que glorieuse, comment ne pas être frappé par la constance, en quelque sorte cyclique, de certains événements catastrophiques suivis de patients renouveaux ? C'est toujours par la mer que le fer, le feu et la destruction surviennent sur la ville : par la mer, c'est-à-dire par l'irruption de l'étranger. Mais c'est aussi toujours par la mer, redevenue lieu de la communication pacifique et commerciale, que la ville trouve ensuite les occasions et les moyens de sa résurrection : donc par l'étranger encore, dans les périodes où peut se renouer avec

lui un dialogue constructif. Jean-Louis Miège — envers qui André Adam n'hésite pas à reconnaître sa très grande dette — faisait partir l'histoire moderne de Casablanca de 1831, date qui voit à la fois la reprise du commerce des grains entre le port marocain et Gênes, le débarquement français en Algérie, et l'ouverture du chemin de fer Manchester-Liverpool : en d'autres termes, c'est bien avant l'instauration du Protectorat que s'esquissait le destin moderne de Casablanca ; il était inscrit à la source de la civilisation industrielle en Europe.

Cette thèse de la continuité historique — trame sous-jacente qui apporte leur intelligibilité à des épisodes apparemment fragmentaires et chaotiques — André Adam la reprend à son compte et la prolonge jusqu'à ce qu'elle lui fournit, au niveau des significations, la *raison d'être* des incarnations successives de Casablanca : être d'un bout à l'autre de l'histoire chérifienne, la porte de l'Occident pour le Maroc, tout comme Marseille a été constamment la porte de l'Orient pour la France.

Par cette recherche d'une intelligibilité à travers une constance, on voit donc comment, en fin de compte, le travail historique d'André Adam prépare intimement au projet d'interprétation sociologique de sa grande thèse. Par là-même, ne pourra-t-on pas dire que le scrupule de l'historien, dont il ne se départit jamais dans la recherche et la discussion des sources, cède parfois la place à la tentation de l'extrapolation synthétique, qui menace si souvent le sociologue de l'histoire, lui-même si proche du philosophe de l'histoire ? Nous en avons eu parfois le sentiment, à la lecture de l' « *Histoire de Casablanca* ». Mais nous savons bien à quel point c'est là le péché mignon des sciences humaines, que nous laisserons à qui n'a jamais péché le jet de la première pierre.

René DUCHAC

COULEAU (Julien). — *La paysannerie marocaine*. Paris, Ed. du Centre National de la Recherche Scientifique, 1968, 295 p., (Coll. du Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne d'Aix-en-Provence).

L'auteur est un ingénieur agronome, dont toute la carrière, s'est déroulée au Maroc. En 1945, il fut l'associé de Jacques Berque dans la tentative de modernisation du paysannat marocain. Après l'indépendance, il est resté comme conseiller auprès des autorités marocaines qui ont charge de l'agriculture. Son livre condense par conséquent le fruit d'une longue expérience et d'une connaissance directe.

Ce n'est ni un traité d'agriculture, ni un ouvrage de géographie, ni de sociologie, ni d'économie. Mais il passionnera les spécialistes de toutes ces disciplines, sans oublier les historiens qui y trouveront des lueurs rétrospectives sur certaines données capitales du passé marocain dont la portée et la signification sont encore controversées. En tant que sociologue, nous devons apporter ce témoignage qu'il est peu de livres sur le Maroc qui nous aient autant appris et qui aient éclairé pour nous autant de zones demeurées obscures.

Les faiblesses de l'agriculture traditionnelle sont bien connues, elles ont été souvent décrises : labours superficiels avec un instrument trop léger et archaïque, l'araire, qui égratigne à peine le sol; labours trop lents à cause du mauvais état des bêtes de trait; absence de travaux d'aménagement et d'amélioration des sols; abus de la vaine pâture, qui prive le sol de l'engrais naturel que pourraient constituer les chaumes et qui le dégrade par l'effet du piétinement des troupeaux; multiplication inconsidérée des têtes de bétail qui provoque le surpâturage et, dans les années sèches, une mortalité démesurée; exiguité des parcelles, insuffisantes pour nourrir la grande majorité de ceux qui vivent de la terre; pratique du *Khammessat* qui laisse aux petits propriétaires un revenu insuffisant et les amène à limiter au maximum toutes les dépenses susceptibles de valoriser la terre, etc., etc. Que la pauvreté soit l'effet et non la cause, il n'est pour s'en convaincre que d'observer le comportement des gros fellahs, qui ne s'éloigne pas moins que celui des petits des exigences d'une agriculture rationnelle. En technicien averti, Julien Coureau montre la cohérence du système et la dégradation progressive que lui impose son inadaptation aux réalités.

Mais, dira-t-on, le système a fonctionné pendant des siècles. Oui, avec trois ou quatre fois moins d'habitants. Non seulement, les exigences modernes du développement,

mais les simples nécessités découlant de l'expansion démographique imposent une transformation complète de l'agriculture marocaine. La perpétuation du système traditionnel n'interdirait pas seulement l'élévation du niveau de vie : elle impliquerait son abaissement inéluctable. Disons tout de suite que l'auteur, s'il évoque ces problèmes de transformation, s'abstient de les traiter ; le seul objet de son présent ouvrage est de décrire et de comprendre l'agriculture du passé, qui est aussi, hélas, celle du présent pour le plus grand nombre des paysans marocains.

Où trouver l'explication de ce paradoxe : des techniques insuffisantes et inadaptées et cependant obstinément conservées sans modification depuis des siècles ? Les conditions naturelles, si souvent invoquées par les intéressées, peuvent fournir un alibi, non une justification : il suffit à J.C. d'opposer le Maroc du Nord et l'Espagne du Sud pour nous en convaincre. Il aurait pu ajouter l'opposition qui existe, au Maroc même, entre les médiocres agriculteurs des riches plaines atlantiques et les pauvres mais authentiques paysans du Haut-Atlas et des oasis. Sur les minuscules jardins des palmeraies, sur les terres rares et toujours menacées par l'érosion des vallées de montagne, des hommes qui sont de vieux sédentaires appliquent depuis des siècles des techniques qui font l'admiration des agronomes d'aujourd'hui. (Malheureusement, la production de ces secteurs très limités représente peu de chose dans l'ensemble de la production marocaine).

Le drame de ce Maroc atlantique, que Lyautey appelait le Maroc « utile », c'est que la population primitive de vieux sédentaires y a été recouverte par des vagues successives de nomades, berbères (les Zénètes, les Sanhaja) et arabes (les Beni Hidal, les Ma'qil). Et le comportement de ces hommes par rapport à la terre demeure, après tant de siècles, étrangement conforme à celui de leurs ancêtres pasteurs : la culture n'est pour eux qu'un pis-aller, dont les exigences passent toujours après celles de l'élevage, et, tels les pasteurs qui ne peuvent attendre que de la clémence du ciel les pâturages dont ils ont besoin, ils ne croient pas à l'efficacité du travail de l'homme pour multiplier la semence qu'ils confient à la terre. Comme le ciel n'est généreux que de loin en loin, c'est en fait un billet de loterie que prend le fellah en labourant une parcelle. Ajoutons à cela le système tribal, d'origine nomade mais persistant lui aussi, qui inspire un égalitarisme si rigoureux que les terres à cultiver, collectives par nature comme les pâturages, étaient allotties chaque année et que les aménagements apportés à la terre, source d'appropriation privative, étaient tenus en suspicion par l'opinion du groupe.

Bien des auteurs ont invoqué cet atavisme nomade pour expliquer certains traits du comportement paysan au Maghreb. Mais ils le faisaient en termes généraux et ce facteur restait aussi vague et aussi suspect que celui de « race », ou « d'âme collective » ou de « mentalité ». Il n'en est plus de même ici. Julien Couleau, qui démonte avec précision le mécanisme du système, tant sur le plan de la technique que sur celui de l'économie, fait toucher du doigt, à chaque étape de son analyse, comment le comportement du paysan marocain, aberrant aux yeux du véritable « agriculteur », trouve sa racine et son explication dans la psychologie du nomade ou dans la structure sociologique de la tribu, qui est, elle aussi, d'origine nomade. C'est ce qui rend ce beau livre « original » et qui lui donne une importance de premier rang dans la littérature maghrébine. Avec une bonne culture historique et sociologique, mais sans être un spécialiste ni de l'une ni de l'autre science — et il n'y prétend pas — son auteur apporte une vive lumière sur l'un des plus difficiles problèmes auxquels se heurtaient les dits spécialistes.

Ce n'est pas à dire que tous les points d'interrogation soient désormais effacés. L'installation des nomades, berbères ou arabes, dans les plaines atlantiques du Maroc, leur fusion avec les sédentaires qui les y ont précédés, ces événements remontent à plusieurs siècles, une dizaine pour les plus anciens, quatre ou cinq pour les plus récents. Comment les habitudes mentales et les architectures sociales ont-elles pu survivre si longtemps aux conditions de l'environnement géographique, avec lesquelles elles étaient en équilibre et en accord, si même celles-ci ne leur avaient donné naissance ? Voilà un beau sujet de méditation sur les limites du déterminisme, géographique ou économique, et aussi sur la puissance de « l'habitude » en tant que facteur sociologique.

Julien Couleau s'interroge, aux dernières pages de son livre, sur la pertinence de son titre : existe-t-il une paysannerie marocaine, des paysans marocains, au sens vrai

du terme ? S'il est vrai que le véritable paysan est un agriculteur qui, loin de subordonner la culture à l'élevage, féconde la terre grâce au fumier de ses troupeaux et qui, surtout, incorpore son travail à la terre pour la forcer à donner plus et vaincre les puissances hostiles de la nature — au point que le paysage des vieux terroirs de culture n'a plus rien de commun avec le paysage « naturel » — alors on peut douter qu'il existe d'authentiques « paysans » marocains, sauf dans les oasis et les vallées dont nous parlions tout à l'heure.

C'est grave pour l'avenir. Si l'auteur s'interdit d'aborder ce problème, qui déborde son sujet, il ne peut s'empêcher de laisser percer son inquiétude. Si nous prenons le relai de sa méditation — et comment un lecteur qui connaît et aime ce pays pourrait-il s'en empêcher ? — nous nous demanderons comment le Maroc, qui n'a pas encore effectué la révolution agricole qu'a connue l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, pourra assumer la mutation plus profonde encore qui a commencé avec l'ère du tracteur, de l'engrais chimique, de la semence sélectionnée et de la fécondation artificielle. Comment faire des agriculteurs modernes avec des hommes qui ne sont pas encore des agriculteurs traditionnels ? Ceux des Marocains que ne satisfait pas la politique agricole actuelle de leur pays appellent de leurs vœux une réforme agraire. Ce serait sans doute une révolution, puisqu'elle transformerait le statut juridique de la terre et les modes du faire valoir. Mais ce ne serait — en dépit du bruit qu'elle ferait — qu'une modeste révolution à côté de celle qui devrait faire du rural marocain un véritable « paysan » et dont le beau livre de Julien Couleau démontre à la fois la lenteur et l'urgence.

André ADAM.

BELAL (Abdel Aziz). — *L'Investissement au Maroc (1912-1964) et ses enseignements en matière de développement économique*. Paris, La Haye, Mouton, Coll. « Publications de la Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble », 1968. 424 p.

C'est avec Keynes que l'investissement et ses effets de multiplication s'est imposé comme instrument d'analyse et comme concept de base de la théorie de la croissance.

A vrai dire ce rôle stratégique attribué à l'investissement ne date pas seulement de la théorie générale (1936). L'on sait que les deux piliers du classicisme, Adam Smith — *La Richesse des nations* — et Ricardo — *Principes de l'économie politique* — fondaient l'enrichissement social sur l'accumulation rapide du Capital. Cependant Malthus, dans ses *Principes d'économie politique*, contestait déjà cette théorie et posait le concept de demande effective comme moteur de la croissance, avant même tout accroissement du Capital. Plus tard Marx, s'inspirant du système ricardien, fonde le développement du capitalisme sur la transformation incessante de la plus value en capital et du capital en nouvelle plus value. Le marché, la demande solvable joue, dans la théorie marxiste un rôle considérable dans la progression de ces cycles dialectiques : c'est ce que Rosa Luxembourg mettra plus tard en lumière dans *l'Accumulation du Capital* (1912). Parmi le courant néo-classique, forme dégénérée du classicisme, seul Shumpeter renoue, dans sa *Théorie de l'évolution économique* (1912), avec la conception classique, et fait de l'investissement réalisé par l'Entrepreneur, le fondement de la dynamique économique. C'est sur la tombe du néo-classicisme que va croître l'école Keynesienne; mettant l'accent sur le mouvement de multiplication en spirale déclenché par l'investissement, elle fera valoir toutefois que ce système de multiplication ne saurait opérer sans demande effective.

Comme on le voit, le débat qui se déroule au sein de la science économique à propos du primat directeur de la croissance comporte deux termes, deux pôles essentiels : offre et demande; investissement et consommation. Monsieur Belal, en privilégiant, et à juste titre, l'un des termes — l'investissement — en arrive à faire peu de cas de l'autre. Ce faisant, il ne semblerait pas qu'il s'écartât de la ligne dominante actuelle de la théorie du développement. Le lecteur notera cependant que cette vue unilatérale introduit une faille d'importance dans l'économie-social qu'il souhaite voir réaliser au Maroc (cf. p. 336 et sq); il se demandera en effet si l'apport d'un large volume de capital rationnellement orienté est suffisamment en mesure d'élargir le marché intérieur; si les débouchés extérieurs ne sont pas tout aussi indispensables, du moins dans une

première phase; et dans ce dernier cas, si le peuple marocain ne se retrouvera pas sous la dépendance du marché mondial, dont les forces modèleraient sa croissance industrielle, tout comme les forces atmosphériques règlent sa croissance agricole.

Quoiqu'il en soit c'est « à travers l'analyse de l'investissement dans ses divers aspects que les questions soulevées peuvent recevoir un éclairage utile, dans la mesure même où l'investissement joue un rôle stratégique dans la croissance économique » (p. 12).

Armé de cette hypothèse de travail, Monsieur Belal entend, avant de proposer une politique efficace de développement, reproduire aussi fidèlement que possible le processus historique du sous-développement. Car, pour l'auteur, si l'investissement détermine la croissance, il détermine tout autant l'absence de croissance, ou une croissance boîteuse, lorsque son utilisation est mal orientée et insuffisante. Si bien qu'au terme de l'ouvrage le lecteur réalisera qu'en fait l'auteur renverse et dépasse la conception dominante, après l'avoir prise comme tremplin. C'est qu'en effet celle-ci — « malgré son ampleur et sa fécondité — a subi jusqu'ici un *hiatus*, en raison de l'attention portée quasi exclusivement aux situations présentes sans éclairage suffisant du passé... » (p. 11). Brisant cet *hiatus*, Monsieur A. Belal raccorde le fil conducteur qui noue la phase d'indépendance à celle de la colonisation. L'autopsie du passé porte en soi le diagnostic du présent et les remèdes de l'avenir, tant les phases sont intimement liées. Certes, les spécialistes du sous-développement n'ont pas totalement ignoré la responsabilité de la colonisation dans la situation désastreuse actuelle et il est fait souvent référence, dans la littérature en question, au fameux « pacte colonial ». Cette explication s'est avérée pour un temps suffisamment apte à justifier et asseoir l'indépendance formelle des pays coloniaux. Depuis lors les exigences profondes du développement ont littéralement éclaté au grand jour; et c'est le grand mérite de notre jeune économiste marocain de s'en être saisi à bras-le-corps, d'avoir pour ainsi dire rompu « le pacte colonial », de l'avoir dépassé pour poursuivre et approfondir l'incursion dans le passé afin de faire surgir le présent sous son visage véritable.

Déblayer le monceau de débris idéologiques couvrant les racines profondes du « sous-développement », et mettre à nu celles-ci, tel nous semble être l'apport original de Mr Abdelaziz Belal.

Marquant distinctement dans le procès de formation du capital les deux phases reconnues par l'histoire — la colonisation et l'indépendance — l'auteur procède pour chacune d'elles à l'analyse de l'anatomie puis de la physiologie de l'investissement au Maroc.

Tant par sa nature, son origine, son mode de financement, que par son orientation, le mouvement des investissements au Maroc sous dépendance coloniale, a suivi un cours anarchique surconcentrant les capitaux dans telles régions et telles sphères économiques, et poussant les autres dans l'abandon et la misère les plus intolérables; il a ainsi déterminé un mode de croissance déséquilibré qui, dans les conditions du satellitisme économique, monétaire et commercial, s'est heurté à des limites infranchissables; *tel peut être résumé l'essentiel de la première partie de l'ouvrage.*

En première approximation, la masse globale des capitaux publics privés investis depuis le début du Protectorat (1912) jusqu'à l'indépendance (1956) paraît impressionnante, près de 1540 milliards de francs 1959 dont plus de la moitié d'origine publique et semi-publique (842 milliards). Celles-ci y tiennent donc une place décisive (titre I). C'est ce que du reste n'ont pas manqué de souligner (nous permettra-t-on d'ajouter) les chantres de la colonisation, laissant dans l'ombre le fait que la charge finale des équipements a reposé sur le budget marocain; lequel a financé, au bas mot, directement ou indirectement, 80 % des équipements durant la période du Protectorat. Et, à travers le budget marocain, ce sont en définitive les masses populaires, sur lesquelles pèse en très grande partie le fardeau des impôts indirects, qui ont principalement supporté le financement des investissements publics. Objectera-t-on qu'elles en ont été dans le même temps les bénéficiaires? Rien n'est moins sûr: l'équipement public a joué le rôle d'une servante auxiliaire du Capital privé lequel, laissant à l'Etat, c'est-à-dire au contribuable, la lourde tâche de construire l'infrastructure nécessaire, se ria tout spécialement sur les activités les plus lucratives et les moins risquées (commerce et spéculation). Le volume, la structure et l'origine des investissements privés révèlent en effet la situation paradoxale suivante que, au moyen d'un apport financier mino-ritaire, les grands groupes privés coloniaux se sont assurés, à leur plus grand profit,

le contrôle et l'orientation de l'appareil économique marocain. C'est ce paradoxe apparent qui incite Mr Belal à dépasser l'analyse quantitative à laquelle il s'est tenu jusque là et à aborder l'aspect qualitatif des investissements (titre II).

L'orientation des investissements, commandée par le « satellitisme » de l'économie coloniale, aboutit à une croissance économique marquée par un déséquilibre perdurable entre les « secteurs d'investissements privilégiés » d'un côté et des « secteurs de sous-investissements » de l'autre.

La plus grande masse de capitaux tant publics que privés a pris en effet le chemin de l'infrastructure, de certaines activités de l'industrie légère, des activités exportatives et du tertiaire. Notons au passage la responsabilité directe et irrécusable de l'Etat dans ce processus de surconcentration, tout autant que dans le phénomène inverse du sous-investissement. Tout en accordant en effet une aide financière massive et un soutien multiforme aux secteurs privilégiés, la puissance publique laissa à l'abandon des secteurs complets d'importance potentiellement décisive (agriculture, artisanat, industrie de base, enseignement). La paysannerie en particulier a souffert atrocement de l'insuffisance des moyens mis à sa disposition tout autant que de leur inadéquation au milieu rural. Jamais exemple plus tangible ne fut donné de l'intervention ouverte des pouvoirs publics au profit du capital privé, autrement dit, du contrôle de l'appareil de gouvernement par les groupes financiers.

Le satellitisme économique, en déterminant cette orientation contradictoire et aberrante des investissements, saperà les bases mêmes d'une croissance tant soit peu autonome et auto-entretenue; du coup, ses effets se trouveront puissamment renforcés et consolidés. L'expansion du capitalisme vers les pays précapitalistes secrète ainsi ses propres limitations au développement. Mieux, c'est dans ces limitations mêmes qu'elle puise ses forces de conservation.

C'est du côté des investissements d'infrastructure qu'il faudrait, selon Mr Belal, rechercher l'un des causes premières du blocage imposé au développement économique colonial. Leur expansion s'avère en effet démesurément disproportionnée eu égard aux investissements directement productifs, et au niveau de développement général. Soulignons, par parenthèse, que, dans son arrogance aveugle la colonisation ignore délibérément cette contradiction, qui pèsera lourd sur l'avenir économique du Maroc; ses chantiers s'attachèrent à magnifier ses bienfaits matériels (routes, ports, réseau ferré, etc.), en tirèrent un grand sujet de fierté allant jusqu'à donner le Maroc en modèle de développement aux autres pays du tiers-monde. Soyons redévable à Monsieur Belal d'avoir enfin mis un terme à ce mythe.

En revanche, nous ne pourrons pas suivre Monsieur Belal lorsqu'il fait du renversement de la politique coloniale en matière d'investissements la condition nécessaire à la libération des effets d'expansion liés à l'infrastructure. Sans approfondir la discussion, ce qui serait hors de propos dans ce compte-rendu, disons brièvement que les termes du débat débordent très largement le cadre géographique marocain. Si du point de vue théorique, la distinction faite par Hirschman entre « la séquence impérative » et la « séquence indicative » est factice, elle l'est encore plus dans le cas précis du Maroc colonial.

La poussée du capital matériel fixe dans ce pays constitue en effet un maillon, de taille il est vrai, de la « séquence contraignante » (pour reprendre le jargon de Mr Hirschman) dont le centre de gravité se situe hors du Maroc; et elle forme, en retour, le point de départ d'une « chaîne » indicative » dont les répercussions doivent être avant tout recherchées et évaluées hors du Maroc. C'est la logique même de l'impérialisme; et on n'est pas fondé à lui en faire le reproche ni à exiger de lui qu'il coupe ses cordons ombilicaux économiques et cesse d'être l'impérialisme.

S'étant déssaisi pour un instant de son primat causal, *la dépendance politique et économique* — et c'est là que réside, nous semble-t-il, le vice de sa démonstration (1) — Monsieur Belal le reprend aussitôt qu'il s'efforce de cerner les facteurs limitatifs au jeu classique des mécanismes d'induction et de multiplication liés aux « investissements directement productifs ». Le détournement du processus cumulatif de la croissance au bénéfice de l'économie étrangère dominante apparaît alors comme inévitable dans le

(1) L'auteur reprend en partie cette analyse à la fin de l'ouvrage (p. 374 et 59), et restitue au problème sa dimension réelle.

contexte de dépendance politique; et tout aussi inévitable l'abolition de cet état afin de libérer les forces de développement économique. L'indépendance politique du Maroc est en effet une condition nécessaire à un véritable développement national; est-elle toutefois une condition suffisante ? (II^e Partie).

L'économie marocaine se trouve dans une situation de quasi stagnation depuis l'indépendance. Les structures socio-économiques et institutionnelles continuent de peser de tout leur poids sur les premiers efforts de développement du Maroc indépendant. Mettre à bas ces structures du passé et engager l'économie du pays sur des bases entièrement nouvelles semble être la seule voie possible pour sortir de son sous-développement. *Tel peut être résumé le contenu essentiel de la II^e Partie.*

Les premières années de l'indépendance, constate Monsieur Belal (titre I), ont été dominées par la chute, puis la stagnation des investissements, par la baisse de la production et de la consommation par tête (mise à part une minorité privilégiée), et en définitive par l'aggravation du chômage. C'est là une constatation irréfutable corroborée par des séries chiffrées sérieuses. Nous regrettons toutefois que l'auteur n'ait pas fait remonter ces séries au delà de l'année 50, ce qui aurait l'avantage de jauger plus objectivement l'ampleur de la chute de la consommation et de l'emploi. La période de l'entre deux guerres en particulier (1921-1944), la plus longue de la colonisation, a probablement connu une crise générale d'une intensité au moins égale sinon supérieure à celle du Maroc indépendant. Il est vrai qu'ici c'est le prix de la liberté — là le lot de l'exploitation — Et la responsabilité de la colonisation dans la crise présente est indéniable.

Il reste toutefois que les efforts nécessaires pour se dégager de l'héritage du passé n'ont pas été tentés. Ni la réforme des structures administratives ni le bouleversement des rapports de production dans l'agriculture traditionnelle n'ont été entrepris. Le capital autochtone et la nouvelle bourgeoisie locale ont continué à donner leur préférence aux investissements improductifs.

Les secteurs productifs demeurent, comme par le passé, largement tributaires du capital étranger, lequel devient plus réticent et plus exigeant, tout en développant de nouvelles formes de drainage du surproduit social. Les coûts d'entretien de l'infrastructure sont d'autant plus lourds que l'appareil administratif s'est gonflé. Une fonction sans cesse croissante du revenu national se trouve ainsi soustraite aux investissements directement productifs. La crise structurelle de l'économie marocaine s'est donc aggravée avec l'indépendance dans la mesure même où la fin du statut colonial avait sonné le glas de la croissance coloniale.

C'est la prise de conscience de cette nouvelle situation qui amena les pouvoirs publics à prendre en charge les impératifs du développement national. Cette volonté s'est concrétisée dans le 1^e Plan quinquennal (1961-1964). (Titre II).

Appuyé sur des projets de réformes profondes de structures et sous-tendu par une masse importante d'investissements à réaliser ce 1^e Plan s'était fixé un taux de croissance du P.I.B. de 6,5 % par an. Les instruments mis en œuvre pour développer et orienter la politique des investissements relèvent d'une grande diversité, allant des mesures de protection d'encouragement et d'incitation du capital privé, qui devait assurer 80 % du financement, à l'intervention directe ou indirecte de l'Etat par l'intermédiaire d'organismes nouveaux (B.N.D.E., F.N.I., B.E.R.I., O.N.I., O.N.M.R.). Et pour pallier l'insuffisance notoire des moyens financiers, on tenta de mettre en place dans le monde rural une formule de mobilisation du travail baptisée « Promotion Nationale ».

L'efficacité de ces mesures fut extrêmement limitée et le taux de croissance ne put dépasser 3,2 % par an, soit la moitié du taux souhaité. M. Belal impute cet échec global aux insuffisances et contradictions de la politique d'investissement: faiblesse du taux d'investissement, non-application des réformes de structures projetées, contradictions insurmontables de la « Promotion Nationale », inadequation de l'enseignement.

C'est la stratégie même qui a inspiré cette politique qui, en dernière analyse, doit être mise en cause, et remplacée par une stratégie nouvelle, axée fondamentalement sur la maximisation des effets multiplicatifs des investissements. Une « stratégie souhaitable » visant à promouvoir un développement économique accéléré doit reposer sur la combinaison cohérente de plusieurs objectifs :

1^o) Assurer un taux élevé d'accumulation interne du capital. Une politique dans ce sens n'est pas seulement nécessaire; elle est réalisable sur la base d'une accumulation de départ qui peut être triplée à partir du surproduit social effectif et potentiel; par la

suite, le réinvestissement continu du capital récupéré est en mesure d'assurer une progression géométrique de la formation du capital. L'aide étrangère ne saurait être qu'un appoint à l'effort national.

2^o) Assurer une orientation rationnelle et adéquate de l'investissement du surproduit social centralisé entre les mains de l'Etat en accordant la priorité à l'industrie de base et à l'enseignement; en combinant harmonieusement les investissements « hautement capitalistiques » (industrie) avec les investissements en travail (agriculture) et en harmonisant la modernisation de l'agriculture avec le développement de l'industrie, et celui-ci avec la reconversion de l'artisanat.

3^o) L'application d'une telle politique exige une planification efficace, fondée prioritairement sur le développement du secteur public; « ce ne sont pas des raisons idéologiques ou doctrinaires qui dictent en premier lieu ce choix, mais avant tout des nécessités économiques » tient à souligner Monsieur Belal et nous ne pouvons que souscrire énergiquement à cette remarque. L'investissement public doit en effet faire face à des problèmes cruciaux que l'investissement privé s'est montré inapte à résoudre, comme l'expérience marocaine l'a démontré amplement. Il doit cependant remplir certaines conditions, à défaut desquelles il manquera son rôle.

4^o) Pour atteindre ses objectifs, cette « stratégie souhaitable » doit reposer, en dernier ressort sur des structures économiques et sociales entièrement renouvelées. C'est dire combien il est nécessaire de ne pas perdre de vue que cette profonde entreprise de transformation sociale ne peut être menée à son terme sans lutte de classe et, en fin de compte, sans bouleversement du cadre socio-institutionnel. « La solution des problèmes de l'investissement dans les pays nouvellement indépendants ne saurait en effet être ramené à de simples choix techniques entre diverses variantes. Elle débouche au contraire sur des choix et des décisions emminemment politiques, engageant toute la Cité... », (p. 401).

C'est donc à une révision totale de la praxis du développement que nous convie Belal; ce qui ne saurait aller sans une révision tout aussi profonde de la théorie du développement elle même. « G. Myrdal avait mille fois raison de convier les économistes des pays sous-développés à un effort original de recherche et de renouvellement de la théorie économique en fonction des exigences réelles que requiert le développement économique du pays » (p. 401). Monsieur Bellal, s'écartant délibérément de tous les sentiers battus, s'est engagé résolument dans cet effort de recherche original; effort pleinement couronné de succès — faut-il le souligner — ce qui ne constitue pas l'un des moindres encouragement à le suivre dans cette voie en commençant par lire et relire cet ouvrage si riche en enseignements — non seulement — en matière de développement économique, certes (comme l'indique son sous-titre) mais de surcroit en matière d'histoire de la colonisation, une histoire enfin décolonisée.

L. TALHA.

BERRADA (Mohammed Ghali). — *L'entrepreneur marocain, une élite de transition*, Thèse pour le doctorat d'Etat ès-Sciences Economiques, ronéotée, 394 p., Bordeaux, 1968. Bibl., tabl.

Sous ce titre alléchant, Mohamed Ghali Berrada procède à une étude très générale des obstacles et des facteurs favorables au développement économique de son pays, en choisissant de conduire toute son analyse à partir de l'expérience des entrepreneurs marocains musulmans. Un tel diagnostic, formulé le plus souvent en termes psychologiques ou sociologiques, est d'autant plus intéressant que l'auteur appartient lui-même à l'une des grandes familles marocaines d'entrepreneurs capitalistes.

On remarquera avec intérêt les développements quasi-pyrrhoniens consacrés à la sociologie religieuse de l'Islam, de même que l'inventaire des mobiles qui font agir en profondeur l'entrepreneur marocain d'aujourd'hui: par-delà le profit et l'expansion de la firme, c'est le souci de la place tenue dans la communauté marocaine qui l'emporte, avec tout ce que cela peut impliquer, non seulement pour les relations humaines à l'intérieur de l'entreprise — soigneusement analysées par l'auteur —, mais aussi pour la gestion commerciale et financière.

Le manque de rationalité dans les investissements est aussi étudié, et s'avère

d'ailleurs relever du cas le plus traditionnel dans le Tiers-monde : dépréciation du futur manifestement excessive ; réticence instinctive à mettre en jeu des fonds importants.

Pour Mohamed Berrada, les insuffisances de la fonction d'entreprise au Maroc ne peuvent être palliées que par l'adoption d'une politique globale, appuyée principalement sur les masses-media et une propagande omniforme constante dédiée à la fonction d'entreprise. Les mélodies incitant au travail devraient même être encouragées aux dépens de celles qui ne chantent que scepticisme, fatalité ou désespoir (p. 305)...

D'aucuns reprocheront au jeune auteur de céder à l'utopie sans mesurer les dangers ainsi encourus par l'homme et ses libertés. Mais ce n'est jamais que sur des points de détail, comme celui que l'on vient de relever. Sur l'essentiel, beaucoup de lucidité et — soulignons-le — de courageuse franchise caractérisent ces pages. On relèvera à cet égard le passage (p. 189 et S.) relatif à la « généralisation de la conception à tous les niveaux de l'appareil étatique », phénomène que l'auteur dissèque de façon fort intéressante et condamne, quoiqu'on ait essayé, selon lui, d'en compenser les effets nocifs par ce qu'il appelle une « rotation ministérielle rapide ».

L'ouvrage ne manque cependant pas de faiblesses, aux premiers rangs desquelles on relèvera — mais le lecteur francophone devra se souvenir qu'il s'agit d'un jeune auteur marocain — un style souvent relâché, une syntaxe très libre et une morphologie peu correcte, toutes choses aggravées par de nombreux défauts de frappe.

On est par ailleurs peu convaincu par certains commentaires de tableaux statistiques (p. 63 par exemple), dont les sources ne sont du reste pas toujours indiquées. On n'est pas convaincu non plus par la présentation plus que sommaire de ce que l'auteur appelle « l'idéologie » de Lyautay — le choix du terme est philosophiquement hardi — qui interprète, de façon à notre sens quelque peu inexacte, les idées du Maréchal à partir de certaines citations isolées.

De façon générale, on regrettera un certain manque de rigueur dans la définition du sujet. Dans la seconde partie, par exemple, au titre premier, chapitre 2, un sous-paragraphe s'intitule « l'élite de l'armée » et appartient pourtant à la section 2, qui concerne « les nouvelles élites économiques »... On regrettera un manque de rigueur encore dans certains développements, dû sans doute à l'étendue excessive donnée au sujet. Ainsi, l'auteur écrit (p. 312), en conclusion d'un passage sur le financement de la formation professionnelle, que « les entreprises privées par exemple dont les bénéfices sont actuellement relativement élevés doivent participer à de tels projets »...

En définitive, la page 75 donne le ton de l'ouvrage : sur quatre alinéas significatifs qu'on y relève, deux sont tout-à-fait pertinents ; mais la troisième tient davantage du slogan que de l'argumentation scientifique ; et le premier contient une affirmation fort contestable (l'augmentation des salaires versés aux Musulmans avant l'Indépendance n'aurait pas accru l'épargne, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, mais l'aurait plus probablement réduite).

Néanmoins, ce qu'il y a d'intéressant dans cette thèse l'emporte largement sur le reste : quelques retouches en feraient aisément une publication passionnante. D'ores et déjà, tous ceux dont le Maroc retient l'attention la liront avec plaisir et avec intérêt.

Bertrand MUNIER.

MAXWELL (Gavin). — *El-Glaoui, dernier seigneur de l'Atlas*, trad. fr., Paris, Fayard, 1968, 278 p., Bibl., index.

L'auteur a tort de se poser en historien : il n'en a ni le souci de précision, ni l'objectivité. C'est un littérateur au mauvais sens du mot, qui a pillé, en le disant, l'œuvre de son compatriote Walter Harris pour ce qui concerne la période antérieure au protectorat. Pour le reste, on veut bien croire qu'il a recueilli des souvenirs sur place, mais ces souvenirs sont fort imprécis et imprégnés d'un anticolonialisme enfantin. Dates ou noms estropiés, affirmations qui font se demander si l'auteur n'a pas eu accès (quel privilégié !) aux archives du Quai d'Orsay, textes tronqués, même s'ils sont brefs, voilà ce que l'on peut objectivement reprocher à l'auteur, sans parler de ses interprétations ou de plusieurs de ses hypothèses dont le moins qu'on en puisse dire est qu'elles

sont « discutables ». En somme une lecture que l'on regretterait, si l'on n'était obligé par acquit de conscience, de chercher ce qui se cache sous un titre alléchant.

R. LE TOURNEAU

IV. — TUNISIE

GERMANN (Raimund E.). — *Verwaltung und Einheitspartei in Tunesien*. Zurich, Verlag Europa, 1968, 246 p.

Cet ouvrage est la première monographie en langue allemande sur le système administratif d'un pays en voie de développement. Par une méthode analytique qualifiée d'inédite par certains, l'auteur cerne les problèmes très complexes avec lesquels un de ces Etats peut être confronté. La mise en place et le fonctionnement de l'Administration tunisienne y est bien expliqué, de même que ses projets de mutations socio-économiques et sa façon de régler ses problèmes intérieurs et extérieurs difficiles à surmonter.

Dans ce pays en voie de développement qu'est la Tunisie, la politique et l'administration sont d'une façon ou d'une autre très étroitement liées. Et c'est pour cette raison que M. Germann consacre au parti unique tunisien (le Parti Socialiste Destourien) qui a entrepris d'assurer d'importantes fonctions administratives et qu'il faut opposer à l'administration d'Etat classique, un examen approfondi. Cet ouvrage est fait en grande partie à partir d'observations et d'interviews (d'enquêtes) faites pendant son séjour de 11 mois en 1965, augmentées par l'étude des publications 1965 — été 1967.

L'auteur montre que toute évolution dépend de l'Etat, qu'il est l'élément moteur, le « sorcier » dont va dépendre le sort du pays entier. Il étudie ensuite les différents aspects de l'administration tunisienne avant et après le Protectorat, jusqu'à la décolonisation, ou la « tunisification ».

Un long chapitre est consacré à l'organisation de cette administration, à l'utilisation de l'héritage français qu'il est impossible d'ignorer après 75 ans de protectorat.

Le choix d'un parti unique et d'un régime présidentiel avec un pouvoir abusif sont dus, en grande partie à la pauvreté du pays, à l'instabilité des structures administratives et à la lente transformation des cheikhats en communes. Beaucoup de réformes sont en train, certaines semblent même irréalisables. L'analyse détaillée du fonctionnement des secrétariats d'Etat et de leurs services extérieurs montre bien que le Parti est le « centre de gravité du régime républicain, et le moteur essentiel des organismes de l'Etat ». Il dispose d'environ 400 permanents qui contrôlent au mieux la bureaucratie et la société entière, et ce contrôle ne peut se faire que si, comme dit Max Weber, le Parti lui-même est « bureaucratisé ».

Ceci pose le problème des rapports entre le Parti et l'Administration. Après un flash-back sur la carrière de Habib Bourguiba et sur le Parti avant l'indépendance, ce Parti est défini comme « une organisation démocratique dans son principe, populaire dans son essence, cependant teintée d'un certain centralisme indispensable dans un pays qui ne connaît pas encore une politique normale ».

M. Ben Salah, Secrétaire d'Etat au Plan, précisera après 1964, année de renaissance du Néo-Destour, son nouveau rôle : « Il importe... de préciser que le Parti n'est pas un organe de gestion, il a pour mission d'être vigilant et de veiller au succès de nos projets et de nos réalisations ».

Il allait ainsi avoir un nouvel idéal, celui de « créer un nouveau type d'homme avec de nouveaux réflexes et une nouvelle échelle de valeurs ». Les organisations de jeunesse allaient être un des points de départ de cet idéal de transformation.

Pour illustrer d'une façon plus complète le système politique tunisien, l'auteur décrit une de ses forces particulièrement agissante, le syndicalisme. Il est la concrétisation du « socialisme destourien », il doit apporter la réforme et la modernisation dont le pays a besoin. Il est un « accélérateur de développement ». Il met en évidence le rôle révolutionnaire de l'Etat, son rôle de catalyseur dans la grande mutation socio-économique.

Mais tout n'est pas encore au point et « l'U.G.T.T., en tant que force socialiste, gagnerait à réviser ses conceptions et de force socialiste revendicative, devenir une force socialiste constructive ».

La Tunisie a donc beaucoup de problèmes à résoudre, et il lui faut avant tout adapter sa législation aux besoins du pays et à sa réalité.

B. AMANS.

DUVIGNAUD (Jean). — *Chebika, étude sociologique*. — Sur le faut titre : *Chebika. Mutations dans un village du Maghreb*. Paris, ed. Gallimard, 1968. 360 p., 7 ill. h.-t.

La sociologie est une science jeune, guère plus vieille que le siècle, et pourtant elle évolue à un rythme accéléré. Il y a plus de distance entre la sociologie d'aujourd'hui et celle de Durkheim qu'entre l'histoire de Lavisce et celle d'Hérodote. Après les grandes études théoriques, les considérations abstraites sur l'objet et sur la méthode de cette science, qui occupent encore exclusivement certains esprits, beaucoup de sociologues ont éprouvé le besoin croissant d'observer et d'analyser les sociétés humaines dans leur réalité concrète et leur foisonnante diversité.

Le respect de l'objet, le souci de ne le point altérer en l'insérant dans l'appareil déformant du « discours » ont amené plusieurs sociologues à recourir à des techniques d'exposition, sinon de recherche, qui relèvent traditionnellement de l'art plus que de la science. *Les enfants de Sanchez*, d'Oscar LEWIS, est une des œuvres les plus caractéristiques de cette manière. Elles font penser à Balzac, à Zola, à M. Jules Romains, plutôt qu'à Spencer ou à Gurvitch. Elles se lisent « comme des romans », si elles n'ont pas été écrites comme eux.

De telles méthodes posent de nombreux et passionnantes problèmes. Individualisantes et non généralisantes, concrétisantes et non abstractive, elles s'apparentent plus à celles de l'histoire qu'à celles des sciences de la nature, qui ont servi jusqu'ici de modèle aux sciences de l'homme. Elles amènent donc à se poser des questions — une fois de plus — sur la nature et sur l'objet de la sociologie. Mais ce n'est pas ici le lieu d'y répondre.

M. Jean DUVIGNAUD, qui a enseigné pendant plusieurs années la sociologie à l'Université de Tunis, avait choisi pour initier ses étudiants à la recherche, de les conduire chaque année dans une petite oasis du Sud tunisien, dans la région de Tozeur, Chebika. L'équipe y est revenue travailler cinq années de suite. Le livre qu'en a rapporté le chef d'équipe, c'est à la fois un journal de l'expédition, mais limité aux grandes « journées », une monographie de Chebika, mais sous la forme d'une « reconstitution utopique », une série de « biographies romancées », mais strictement appuyées sur une observation scientifique, une étude microsociologique du sous-développement mais amarée à l'histoire de Chebika, une analyse structurelle de la société villageoise et de ses rapports avec les sociétés environnantes, mais présentée dans la durée historique du groupe humain, une méditation sur la dynamique du développement mais dans l'optique des plus pauvres et des plus démunis, un tableau enfin, des interactions entre le groupe des observateurs et celui des observés, car l'enquête a son « histoire » propre qui intervient pour infléchir « l'histoire » des sociologues et celle de Chebika.

Ce n'est pas, en effet, le moindre intérêt de ce beau livre que d'y saisir à quel point l'objectivité des sciences humaines diffère de celle des sciences de la nature. Sujets et objets de la recherche sont les uns et les autres affectés et transformés par la recherche elle-même; ni les uns ni les autres ne se retrouvent, à la fin de l'enquête, identiques à ce qu'ils étaient au début. Non seulement les jeunes sociologues tunisiens, citadinisés et occidentalisés, acquièrent une vision nouvelle, plus exacte et plus complète, de la société tunisienne, mais ils sont amenés à se poser en des termes nouveaux le problème du développement de leur pays et à s'interroger sur l'adéquation des solutions imposées par les planificateurs de la capitale.

La mutation, cependant, reste modeste au regard de celle qui affecte les villageois de Chebika. Ces hommes abandonnés par la nature et par leurs semblables et qui s'abandonnaient eux-mêmes, reprennent peu à peu conscience, sous le regard qui s'est posé sur eux avec une insistance désintéressée et sympathique, de leur dignité

d'hommes, des droits qu'ils ont de participer aux progrès de la communauté nationale, enfin et surtout du pouvoir, limité sans doute mais réel, qui repose entre leurs mains, de construire eux-mêmes leur avenir, au lieu de persister dans la passivité en remplaçant l'antique *fatum* de la misère par la lointaine et un peu myope providence étatique.

Les sociologues n'étaient plus là pour assister à la « révolte » de Chebika, mais c'est bien eux qui sont à l'origine de cette scène extraordinaire, que Jean DUVIGNEAUD a reconstitué avec le talent d'un grand romancier. Grâce à l'humaine modération du peuple tunisien et de ses dirigeants, la fronde de l'oasis n'a pas fait couler le sang. Mais c'est bien d'une révolution qu'il s'agit, puisque ces hommes courbés depuis des millénaires sous la main du Destin ou celle du despote — éclairé, parfois — ont décidé pour la première fois de dire ce qu'ils voulaient et ce qu'ils jugeaient le meilleur pour eux, ce que l'auteur appelle fort justement « la réouverture des portes de l'effort ».

Cette conclusion spectaculaire n'épuise pas les richesses de ce beau livre. Faute de pouvoir les analyser toutes comme elles le mériteraient, contentons-nous de signaler l'étude de la dépossession des sédentaires de l'oasis par les nomades de la plaine, l'espèce de loi d'échanges matrimoniaux qui les unit aux gens d'un autre village, l'approche savante et fine du « cœur de Chebika », le récit d'une impuissante révolte individuelle, l'analyse pénétrante d'un sacré dégradé mais dont la signification n'a pas disparu si elle a changé, etc. L'ensemble de ces études — qui ne sont pas des « morceaux » mais se fondent dans un mouvement concerté pour apprêhender par des moyens divers une réalité qui se dérobe — l'ensemble constitue à coup sûr l'une des œuvres les plus originales et les plus profondes que nous ait données la sociologie maghrébine.

André ADAM.

Dov NOV. — *Contes populaires racontés par des Juifs de Tunisie*. Soixante-et-onze contes avec introduction, notes comparatives et bibliographie, Jérusalem, 1968, 380 p. index, photos.

Les soixante-et-onze contes réunis dans ce recueil ont été enregistrés en Israël entre 1955 et 1965. Ils font partie d'une collection de 254 textes d'origine tunisienne qui entrent dans un corpus plus vaste de près de 8 000 documents de même nature conservés aux « Archives Israéliennes du Conte populaire (I.F.A. Israël Folktales Archives) » elles-mêmes rattachées au Musée Ethnologique et Folklorique de Haïfa, dans l'attente de leur transfert aux « Archives du Folklore Israélien » de l'Institut des Sciences Juives de l'Université Hébraïque de Jérusalem.

Le processus du « rassemblement des exilés » et de la « fusion des communautés » a permis de recueillir cette abondante littérature où se trouvent représentées plus de trente communautés juives de la diaspora et qui constitue un matériel de base pour le savant et le chercheur désireux d'analyser les origines et l'histoire de chaque conte en se référant à ses diverses variantes.

En 1963, fut conçue l'idée de publier une série de recueils consacrés aux différentes communautés juives, série effectivement inaugurée par un volume de *Contes populaires racontés par les Juifs du Maroc* paru en 1964 et 1965, versions hébraïque et française, sous la signature de Dov Noy, l'auteur du présent recueil.

L'importance et l'intérêt d'une telle entreprise ne sont pas à démontrer. La littérature orale est un ensemble de messages plus ou moins élaborés, pouvant relever de phénomènes religieux et esthétiques; elle a une fonction dans la société et répond à des besoins individuels et collectifs. Née au sein du peuple, elle se transmet oralement de génération en génération, durant les soirées d'hiver, les veillées de shabbat, à l'occasion de fêtes religieuses ou familiales, véhiculant d'un groupe ethnique ou culturel à l'autre, d'une région à l'autre, les aspirations, les ambitions, les idéaux des auditeurs, leurs mœurs et croyances, se déplaçant avec les porteurs de traditions en subissant, chemin faisant, de profondes modifications. Les contes populaires de Tunisie, comme leurs homologues du Maroc, puisent leur inspiration dans les textes canoniques de la Bible (*massorah*), les apocryphes, les légendes talmudiques et la littérature homilétique

(*Midrash* et *Aggada*) que les prédateurs expliquent et interprètent, dans un langage populaire, aux fidèles réunis à la synagogue pour y recevoir une instruction éthico-religieuse. Le répertoire tunisien, (comme le répertoire marocain) puise aussi dans les sources de l'environnement musulman, dans les rapports avec les rois et les princes, les conflits avec les autres groupes socio-religieux, empruntant à l'hagiographie locale, de sorte qu'il est bien difficile de distinguer le substrat juif universel des aspects folkloriques non-juifs, locaux ou d'importation, intimement liés dans ces contes où les héros restent souvent anonymes, où l'action ne se soucie guère des facteurs temps et espace, où les motifs tirés du monde de la magie et des phénomènes surnaturels, héritage commun à des groupes confessionnels divers, occupent une place éminemment importante (les deux tiers des contes), à côté d'histoires classiques spécifiquement juives, scènes de la vie religieuse ou familiale...

Il faut noter, comme le souligne l'auteur avec regret, que « la plupart de ces contes et histoires sont enregistrés par des collaborateurs bénévoles qui ne comprennent pas la langue maternelle des conteurs et il est évident que la version hébraïque leur enlève une grande partie de leur beauté originale ». Le conteur fait de pénibles efforts pour conter ses histoires en hébreu « qu'il connaît mal » dans une langue beaucoup plus pauvre « et beaucoup moins originale que celle dans laquelle elles ont été conçues ». Cette manière de procéder est en effet regrettable à maints égards : elle nous prive d'un matériel linguistique très précieux et interdit tout contrôle. Outre les dangers inhérents à toute forme de traduction, quel que soit son souci de la fidélité, les textes qui nous sont livrés ici ont été forcément altérés, avant de nous parvenir, par la double manipulation subie au cours de cette dernière phase de leur transmission.

Il serait souhaitable, par ailleurs, que le domaine exploré dépasse celui du conte pour comprendre les autres branches de la littérature orale, notamment la *qacida*, les traductions des textes sacrés (Bible, *Mishna*), dans les dialectes locaux, qui constituent une fraction importante d'un patrimoine culturel et spirituel condamné à disparaître irrévocablement avec la dispersion des juiveries nord-africaines.

Une partie notable de l'ouvrage est consacrée à une information très précieuse :

— Renseignements sur les conteurs et les enregistreurs, pp. 287 à 299.

— Des notes relatives aux contes, pp. 301 à 342, avec des données se rapportant aux archives, au type de conte, indiqué conformément au système international de classification adopté dans le catalogue de Aarne-Thompson, Eberhard-Boratov..., à ses diverses versions et plus particulièrement celles provenant de l'espace culturel islamique.

— Une bibliographie sélective, pp. 343 à 368; deux documents sonores concernant la population tunisienne, pp. 369-370; et des index, pp. 371-375.

H. ZAFRANI

V. — LIBYE

Rossi (Ettore). — *Storia di Tripoli e della Tripolitania della conquista araba al 1911*. Edizione postuma a cura di Maria Nallino - Roma Istituto per l'Oriente, 1968, XXII-398 p.

Nul mieux qu'Ettore Rossi n'était qualifié pour écrire cette histoire de la Tripolitaine : arabisant et turcologue de très grand renom, il eut l'occasion de travailler à Tripoli même où il put consulter les archives locales et, à Rome et en d'autres lieux, il étudia les sources arabes et turques de l'histoire de la Tripolitaine : il fut même l'éditeur et le traducteur de la chronique d'Ibn Ghâlbûn et écrivit de nombreux articles relatifs à la Tripolitaine. Une mort soudaine, en 1955, ne lui permit pas de mener à son achèvement cette « *Storia di Tripoli e della Tripolitana* ». Il faut remercier l'Istituto per l'Oriente de Rome et Mme Maria Nallino d'avoir assuré la publication de cet ouvrage, remarquable par sa clarté et par sa documentation, et qui constitue la première histoire sérieuse de la Tripolitaine.

On accordera une attention toute spéciale à la préface, dans laquelle E. Rossi a donné

une bibliographie imposante, sinon exhaustive, des sources et des travaux concernant la Tripolitaine et aux notes de bas de page, qui constituent une importante source de documentation; il regrettait lui-même que les historiens ottomans n'aient pas consacré quelques-unes de leurs recherches à ce pays (non plus qu'à l'Afrique du Nord en général); pourtant l'un d'eux, Aziz Samih Ilter a publié en 1936 un livre intitulé *Les Turcs en Afrique du Nord* dans lequel un chapitre concerne la Tripolitaine, avec utilisation de documents d'archives turques tirés des Archives d'Istanbul. Cette source est loin d'avoir été épaisse : il en est de même pour les archives de Tripoli. Un travail considérable demeure à faire dans ce domaine.

Dans une première partie (p. 3-105), E. Rossi, après une courte introduction portant sur la Tripolitaine antique et byzantine, aborde la période arabe du pays, depuis la première incursion arabe en 646 jusqu'à la chute de la dynastie des Banū Thâbit et à la conquête espagnole en 1510. La deuxième partie (p. 105-294) est consacrée d'abord à la domination espagnole et à celle des Chevaliers de Malte (1510-1551), puis à la conquête et à la domination ottomane (1551-1745), cette partie se terminant avec la période du gouvernement de la Tripolitaine par la dynastie des Qaramanli (1745-1832). Enfin la troisième partie (p. 297-352) traite du retour de la domination directe ottomane et de la transformation du régime politique de la province (1835-1911).

Si les deux dernières parties sont beaucoup plus développées que la première, cela tient essentiellement au fait que les sources d'information orientales et occidentales sont beaucoup plus nombreuses. E. Rossi, tout au long de son livre, ne s'est pas contenté de présenter les faits, les événements — et à ce sujet on appréciera la clarté de son exposé, ce qui ne l'empêche pas d'être éminemment scientifique et détaillé; il a fait aussi une part très large aux facteurs économiques, sociaux, religieux et intellectuels. Mais c'est à propos de la domination turque et de toutes ses implications locales et extérieures que le livre de E. Rossi est particulièrement précieux : sans aller jusqu'à épouser le sujet, Rossi a donné là un travail qui, pour longtemps, sera à la base de toute recherche approfondie.

En publiant ce livre, l'Istituto per l'Oriente a rendu hommage à celui qui fut un des grands orientalistes italiens, un érudit dont la science n'avait pas annihilé les qualités profondément humaines : j'en fus personnellement un bénéficiaire temporaire, lors d'un séjour à Venise, un an avant sa mort.

Qu'il me soit permis de saluer ici la mémoire d'un grand savant dont la mort a été une perte sensible pour l'orientalisme : ce livre posthume ne nous fait que regretter davantage sa disparition.

R. MANTRAN.